

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4131 du Jeudi 23 Juin 2022 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 945.49.69 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LEGISLATIVES ET LOCALES 2022

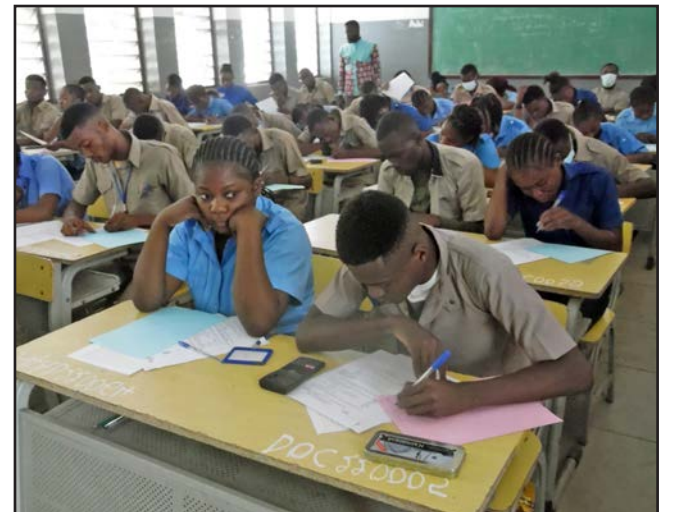


L'ARD dénonce une «farce électorale»

Mathias Dzon (P.3)

EXAMENS D'ETAT

Les épreuves du baccalauréat se déroulent normalement



Des candidats du centre de Savorgnan de Brazza, le premier jour des épreuves (P.13)

CANAL+

30 ANS

GAGNEZ 30 MOIS A TOUT CANAL+

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

ASSEMBLEE SPECIALE DES OUVRIERS APOSTOLIQUES


Lieu: **Siège de l'ACERAC**

Du 26 juin au 2 juillet 2022

Pour un élan de communion, d'affermissement et de renouveau

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Vers l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques



Abbé Jonas Koudissa (P10)

EDITORIAL

La dent de l'Histoire



DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE
COMMUNE DE POINTE-NOIRE
CABINET
EQUIPE-PAYS-PPAB

CELLULE TECHNIQUE DU PROGRAMME PARTICIPATIF D'AMELIORATION
DES BIDONVILLES-ONU-HABITAT

Avis d'Appel d'Offres National
DAON_n°002_CT/PPAB_2022

1-La Marie de Pointe Noire en République du Congo et l'ONU-Habitat, ont signé le 18 juillet 2021 l'Accord de Coopération pour la mise en œuvre du Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles (PPAB).

2-La présente Demande de propositions (DP) est adressée aux Candidats et groupements de candidats locales, spécialisé(e)s dans la maîtrise d'œuvre sociale, la promotion des initiatives économiques et sociales, la microfinance, l'animation des initiatives individuelles et collectives.

3-A cet effet, ONU-Habitat collabore avec le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies pour soutenir les projets, programmes et initiatives d'urbanisation durable et de promotion immobilière au Congo. Ce programme qui se met en œuvre, grâce au soutien financier de la Commission Européenne et au plaidoyer politique du Secrétariat du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) est à son troisième cycle de mise en œuvre (2017-2021).

4-Le Comité Technique du PPAB, qui est l'organe de Coordination Technique d'exécution pour le compte de la Mairie de Pointe-Noire et du Gouvernement, entend mettre en œuvre le mécanisme des Fonds Gérés par les Communautés (FGC) pour soutenir les initiatives et microprojets communautaires susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des communautés et au renforcement des moyens de subsistance durable des populations résidentes dans les quartiers précaires de Km4 et Mbota. L'ONU-Habitat et la Marie de Pointe-Noire représentant le gouvernement sont résolus d'amorcer l'amélioration des quartiers précaires on ne laissant pour compte les populations qui y vivent. L'amélioration des conditions de vie des populations de Km4 et Mbota doit à cet effet, être associée à l'amélioration des moyens de subsistance pour faciliter les

interventions identifiées à phase 2 par le programme dans la mise en œuvre des projets stratégiques et transformateurs.

5-Le Comité Technique du PPAB à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer le recrutement d'une structure locale spécialisée dans «l'accompagnement et l'opérationnalisation du mécanisme des Fonds Gérés par les Communautés (FGC) au profit des Organisations Communautaires de Base (OCB), Organisations de la Société Civile (OSC) et particuliers». A cet effet, le maître d'ouvrage invite les soumissionnaires éligibles et qualifiés à présenter sous pli fermé leur offre technique et financier cachetée pour la réalisation de cette prestation.

6- Pour être éligible à prendre part au présent appel, les structures candidates devront:

- a) justifier de leur statut formel enregistré, reconnu par les services compétents de l'Etat;
- b) justifier d'une expérience avérée en termes de formation et/ou d'accompagnement des organisations communautaires de base et de clients/bénéficiaires de micro-crédit (OCB, OSC, etc.);
- c) justifier la présence de leur structure dans la zone d'intervention;
- d) justifier d'un accord avec un établissement de microfinancement pour l'hébergement des fonds autogérés par les clubs d'épargne;
- e) justifier d'une expérience dans l'animation des quartiers précaires et l'appui conseil au développement des AGRs portés par des groupes vulnérables (les personnes ou familles vulnérables) répondant aux critères d'éligibilité ;
- f) justifier d'une expérience de plus de dix (10) ans au moins dans la gestion des projets impliquant les communautés locales et/ou programmes financés par des bailleurs internationaux;
- g) avoir réalisé au moins trois (3) prestations similaires d'accompagnement des avoir, ayant permis la réussite d'au moins trois (3) initiatives communautaires d'épargne et de crédit ;
- h) avoir une bonne connaissance des zones couvertes par le projet.

7- Le délai des travaux suivant les modalités d'exécution est de 90 jours à compter de la date de signature du contrat de prestation de service.

8- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance du dossier d'appels d'offres, à la Mairie de Pointe-Noire ou bien au siège social du PPAB sis à la Direction de l'information et de la Gouvernance Numérique (DIGN) vers la Maison d'arrêt Pointe-Noire. E-mail : mairiepointenoire@gmail.com, ppabpn22@gmail.com. Les jours ouvrables sont de lundi à vendredi de 9h30 à 14h30.

Ou sur les sites de : <https://mairiepointenoire.cg>, <https://unhabitat.org>

9- Une structure spécialisée ou bien consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité coût

10- La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 – Lettre d'invitation
- Section 2 - Instructions aux Candidats
- Section 3 - Données Particulières
- Section 4 - Proposition technique - Formulaires types
- Section 5 - Proposition financière - Formulaires types
- Section 6 - Termes de référence
- Section 7 – Modèle de Marché

11- Nous vous serions obligés de bien vouloir nous faire savoir, par écrit, dès réception, à l'adresse suivante mairiepointenoire@gmail.com, ppabpn22@gmail.com

- a) que vous avez reçu cette lettre d'invitation ; et
- b) que vous soumettez une proposition, seul ou en association.

12- Les Soumissions devront être déposés aux adresses indiqués ci-dessous au plus tard le 06 Juillet 2022 à 14h30. Les dépôts électroniques ne seront pas admis. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées. Les Soumission seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le 11 Juillet 2022 à 12 heures.

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

CELLULE TECHNIQUE DU PROGRAMME PARTICIPATIF
D'AMELIORATION DES BIDONVILLES-ONU-HABITAT.
17 Avenu Mayombe, Maison d'arrêt Pointe-Noire,
République du Congo.
Tel. : +242 06 690 50 94/055633400
E-mail : mairiepointenoire@gmail.com, ppabpn22@gmail.com

Fait à Pointe-Noire, le 14 Juin 2022

Coordonnateur Technique

Jean Jacques DIELLA

MINOTERIE DU CONGO SA "MINOCO"

Société anonyme avec Conseil d'administration au capital de 3.200.000.000 Francs CFA
Siège social: Moulin, Port Autonome de Pointe-Noire, B.P.: 871, Pointe-Noire,
République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2021.B-14-01011

1. Aux termes du procès-verbal du Conseil d'administration en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 8 octobre 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 mai 2022, sous le n04605, folio 094/53, les administrateurs de la société ont notamment décidé de:

- de prendre acte de la démission de Monsieur Jim GUTSCH de ses fonctions d'administrateur, à compter du 1er juin 2021;

- de coopter Monsieur Jorge ALSINA en qualité d'administrateur, à compter du 8 octobre 2021, en remplacement de Monsieur Jim GUTSCH, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021, sous réserve de la ratification de cette nomination par la prochaine Assemblée générale des actionnaires;

2.Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date, au Kansas (Etats-Unis d'Amérique), du 5 novembre 2021, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 19 mai 2022, sous le n04608, folio 094/56, les Actionnaires de la société ont notamment décidé:

- de ratifier la nomination, en qualité d'administrateur, de Monsieur Jorge ALSINA, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 8 octobre 2021, en remplacement de Monsieur Jim GUTSCH,

démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021;

- de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire, la société Deloitte Touche Tohmatsu, pour une durée de six (6) exercices sociaux, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026, à tenir en 2027;

- de nommer Monsieur Jaouhar BEN ZID en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de six (6) exercices sociaux, qui arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2026, à tenir en 2027, après constat de la fin du mandat de Monsieur Nicolas BALEME, en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt desdits procès-verbaux a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 16 juin 2022, respectivement sous les numéros CG-PNR-01-2002-D-00462.

L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2002-M-00701.

Pour avis,

Le Conseil d'administration.

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE J.B. BOUBOUTOU-BEMBA

01, Rue Kikouimba-Moungali
B.P.: 13 865 -Tél.: 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 04.450.47.96
E-mail bouboutouetude@gmail.com, Brazzaville (République du Congo).
THE WORSHIP CO-ORPORATION MODIFIE
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

INSERTION LEGALE

Suivant Procès-verbal Général des décisions de l'Associé Unique en date du douze Avril deux mil vingt-deux, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des Impôts de la plaine, folio 067/19 numéro 1527, il a été procédé à la modification de la dénomination de la société dénommée THE WORSHIP CO-ORPORATION.

NOUVELLE DENOMINATION: La société prend désormais la dénomination de Brooks Corporation Ltd.

Administration: La Société est gérée et administrée par Monsieur NSIMBA Servier Belome Jerry, Gérant non statutaire, demeurant à Brazzaville, 64 bis, rue Raymond Paillet, Bacongo (Arrondissement 2) pour une durée de deux années renouvelables sur décisions de l'Associé Unique.

Un compte bancaire sera ouvert dans les livres d'une banque de la place, au nom de la Société.

Durée: La durée de la Société est de

quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et de Crédit Mobilier.

Apports en numéraire: Par acte portant déclaration notariée de souscription et de versement de parts sociales, reçu par le Notaire soussigné, le douze Avril deux mil vingt-deux et enregistré le douze Avril de la même année, folio 067/20 sous le n° 1528, correspondant à la libération intégrale des parts sociales souscrites.

Immatriculation: La Société dénommée Brooks Corporation Ltd. est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro RCCM: CG-BZV-01-2013-B13-00149 du 13 Avril deux mil vingt-deux.

Pour avis,

Maitre J.B. BOUBOUTOU
BEMBA,
Notaire.

Anatole Collinet Makosso appelle au renforcement des fondements du vivre ensemble

«Ensemble, privilégions la paix, la concorde, l'unité nationale et œuvrons pour des élections politiques apaisées». Tel a été le thème retenu pour le 31^e anniversaire de la journée de la concorde nationale. A cette occasion, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso s'est adressé aux dirigeants des institutions constitutionnelles, des administrations publiques, des partis politiques, de la société civile et des confessions religieuses, appelant au renforcement des fondements du vivre ensemble.

Je saisis cette occasion pour présenter mes encouragements au comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, qui consacre depuis sa création, une somme de temps et d'énergie considérable pour exhorter le peuple de notre pays à commémorer chaque année dans la paix cette journée mémorable de la concorde nationale», a indiqué le Premier ministre.

Il a relevé que la cérémonie du lavement des mains des acteurs majeurs des partis politiques, et le planting d'arbres pour la forêt de l'unité nationale le 10 juin 1991 furent des hauts moments pour exhorter les uns et les autres à la tolérance. «La tolérance ! cette belle leçon que nous a enseignée par l'exemple, le Président de la République, Denis Sas-

sou-Nguesso lorsque, lui-même victime de l'intolérance à la seule évocation de son nom, dans cette même salle du Palais des congrès, hué, conspué, critiqué, vilipendé, vitupéré, accepta tout de même de venir dans la même salle effervescente, endosser les actes et conclusions de la Conférence nationale souveraine», a rappelé le Premier ministre.

Et d'ajouter: «En effet, qui peut oublier cette leçon de vie offerte par les deux présidents de la république qui s'étaient succédé en 1979, lorsque, au moment d'accomplir l'acte symbolique du lavement des mains, le président de la république, Denis Sassou-Nguesso, rechercha du regard, dans la foule, son prédécesseur, Jacques Joachim Yhombi Opango, le fit venir près de lui et tous deux s'embrassèrent avant de



Anatole Collinet Makosso

procéder ensemble à l'acte de lavement des mains!», a-t-il rappelé.

Pour le Premier ministre, le thème retenu pour ce 31^e anniversaire de la Journée de la Concorde nationale a tout sens. Il s'agit pour les responsables des partis politiques, des institutions et administrations publiques, de la société civile et des confessions religieuses d'agir de façon vivante et créatrice, en vue de promouvoir le vivre ensemble, de consolider la paix, de renforcer l'unité et la concorde nationale, en cette année essentiellement électorale et au-delà. «Il nous faut par exemple sur ce point

rechercher la concorde au sein de nos partis politiques respectifs quand on sait que le choix et l'investiture des candidats n'ont pas manqué de créer des frustrations, voire des fissures susceptibles de remettre en cause les fondements du vivre ensemble» a-t-il prévenu. Il a estimé que la Journée de la concorde doit aussi être célébrée en famille, lorsqu'on sait que les élections peuvent opposer des membres d'une même famille sous des couleurs de partis différents alliés ou adverses.

Pascal Azad DOKO

ELECTIONS LEGISLATIVES ET LOCALES

L'ARD parle d'une «farce électorale»

L'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD) que dirige Mathias Dzon a animé le samedi 18 juin dernier à Brazzaville une conférence de presse. Elle a annoncé sa non-participation aux prochaines élections législatives et locales et proposé des mesures qui, selon elle, permettraient d'améliorer le système électoral.

Les dirigeants de l'ARD ont rappelé que dans une démocratie, tout parti politique ou toute autre coalition de partis a besoin d'avoir des élus nationaux et locaux. «Le fait d'avoir des élus confère à ce parti ou à cette coalition de partis une tribune politique à l'hémicycle et dans les assemblées locales, ainsi que des moyens financiers octroyés par le budget de l'Etat. Comme tout parti politique ou toute autre coalition de partis, l'ARD veut avoir des députés, des sénateurs, des conseillers départementaux ou communaux mais pas à n'importe quel prix».

Pour elle, les élections de juillet 2022 revêtent un enjeu politique crucial. «Elles permettront de répondre à la grave interrogation suivante: faut-il ou non reproduire la politique actuelle qui a conduit le Congo à un effondrement total sur tous les plans, politique marquée par la privatisation de l'Etat, la personnalisation et la familiarisation du pouvoir, la gestion néo-patrimoniale et partisane des affaires publiques, le noyautage clanique des postes de responsabilité à tous les niveaux, la préférence ethno-régionale dans les nominations et les promotions profession-

nelles, la corruption endémique à tous les étages, les détournements massifs des deniers publics, l'enrichissement sans cause des détenteurs d'une position de pouvoir, la paupérisation extrême des populations, l'insensibilité à l'humain, la violation quotidienne des droits de l'homme, les complots imaginaires et les procès politiques fabriqués, les arrestations et les empoisonnements arbitraires des opposants, la médiocrité dans les postes de commandement, le maintien au pouvoir par le recours à la force et à l'achat des consciences, à la démagogie sociale et à la rixe politique, au lavage des cerveaux, à la stratégie de l'unanimité sociale, à la tricherie électorale massive?». L'ARD estime qu'il faudrait changer radicalement de logiciel politique par la création des conditions permettant une alternance démocratique et pacifique qui commande une organisation consensuelle d'élections apaisées, libres, transparentes, honnêtes, rassurantes et crédibles».

Les leaders de ce groupement politique de l'opposition ont fait savoir que le principe qui structure la stratégie électorale de l'Etat PCT est: «Je n'orga-



Mathias Dzon

nise pas les élections pour les perdre». Et d'ajouter: «Les déclarations péremptoires des responsables du parti au pouvoir, déclarations selon lesquelles le PCT assurera au président de la République à l'occasion des élections de juillet 2022, une majorité parlementaire plus écrasante que celle de l'élection présidentielle du 21 mars 2027, préfigurent l'ampleur des fraudes électorales qui seront mises en œuvre par la machine à tricher de l'Etat-PCT, au regard des irrégularités et fraudes incommensurables constatées lors de l'élection présidentielle, scrutin du 21 mars 2021». Ils estiment qu'aussi longtemps que ce système électoral ne sera pas réformé en profondeur, il n'y aura jamais d'élections démocratiques au Congo-Brazzaville. Selon eux, il est impératif de prendre avant

les élections de juillet 2022 des mesures urgentes susceptibles de garantir des élections véritablement démocratiques. «Ces mesures passent par: l'abrogation de la loi électorale partielle bancaire actuelle et l'élaboration d'une nouvelle loi électorale impersonnelle, confiant l'organisation de l'ensemble du processus électoral à une commission électorale véritablement indépendante et impartiale; la détermination d'un corps électoral fiable obtenu à la suite d'un recensement administratif spécial, réalisé d'accord-partie entre la mouvance présidentielle et la mouvance oppositionnelle; la mise en œuvre d'une carte électorale biométrique; la création d'un comité national de certification des listes électorales chargé de garantir la fiabilité du fichier électoral de base et des listes des électeurs; l'inter-

Editorial

La dent de l'Histoire

L'Afrique Centrale a accueilli cette semaine les reliques de Patrice Emery Lumumba. Bien qu'au pluriel, ces reliques se résument à un seul morceau du corps de l'illustre panafricaniste, ancien Premier ministre du Congo Belge. Une dent ! Bien singulier que nous recevions cette seule dent d'un homme illustre, assassiné dans les pires conditions en 1963 au Congo-Kinshasa et effacé de l'Histoire par une dilution dans la soude. Après des tortures atroces, le corps de l'ancien Premier ministre, anticolonialiste et panafricaniste de la première heure ne fut plus évoqué que de temps en temps.

Il n'en est resté qu'une dent. Sauvée de la disparition absolue par la bravade d'un gendarme belge qui garda cette dent. Plutôt volée qu'honorée, la dent de Lumumba nous revient après 61 ans d'une Histoire tumultueuse. Haletante. Faite de beaucoup d'autres morts, du fait de la cruauté des instants et de la stupidité de nos propres errements. Il n'est d'ailleurs pas exclu que Lumumba soit mort du fait de la trahison d'un Mobutu, un des nôtres, qui ne lui rendit qu'un hommage à minima. La dent de Lumumba revient pour nous hanter et nous demander des comptes: qu'avons-nous fait en 61 ans?

Il y a une semaine, le Roi des Belges est venu à Kinshasa pour nous dire avec ses mots la tristesse que lui causait la dureté de cette époque et la part que la colonisation y prit. C'est le prolongement de ce fil d'Ariane qui nous conduit à la dent de Lumumba aujourd'hui, à travers le périple qu'elle accomplit sur toute la République démocratique du Congo avant son retour ultime à Kinshasa pour son repos éternel. Et pour l'aiguillon permanent qu'elle continuera d'exercer sur nous: où en est cette Afrique unie dont il rêva et pour laquelle il perdit la vie?

Où en sont l'unité et la réconciliation dont nous nous gargarisons, même dans une RDC qui, indépendance acquise, peine à maintenir soudés ses 2.345.000 Km2. La guerre s'est installée en permanence à l'est du pays, attisée par tous les artifices et les appétits, la corruption aussi. En même temps que la pauvreté dont Lumumba pensait nous sortir par le choix d'une idéologie dont l'effondrement du Mur de Berlin nous a démontré la vanité. Et dont la guerre actuelle en Ukraine a effacé les dernières illusions sur les délimitations entre le Bien universel et le Mal de toujours. Lumumba, un géant !

Il n'est resté de lui que cette petite dent. Sauvée de la dissolution dans l'acide par la bravade d'un gendarme belge. Plutôt volée et par dérision que prélevée pour l'Histoire, la dent nous revient après 61 ans d'une Histoire tourmentée où Lumumba lui-même fut tour à tour glorifié, vilipendé, présenté comme un dangereux communiste. Ce retour est une manière de réhabilitation par sa patrie. Un rattrapage de tous les ratés de notre Histoire. Car, trois Présidents ont guidé le Congo-Kinshasa après sa mort, aucun n'a songé à ouvrir les scellés de l'Histoire.

Albert S. MIANZOUKOUTA

diction absolue pour les préfets, sous-préfets, les maires, les administrateurs-maires, les chefs de quartier et de village, de faire partie des commissions d'organisation et de supervision des élections». Pour l'ARD, ces mesures constituent un préalable à toute bonne élection. En conséquence, elle pense qu'il est impératif de refonder la gouvernance électorale actuelle avant juillet 2022. «Sans cette réforme fondamentale, les partis membres de l'ARD ne participeront pas à la farce électorale des 4 et 10 juillet 2022, car les jeux sont déjà faits: les futurs députés et conseillers locaux sont déjà nommés. Du reste, beaucoup de candidats ont longtemps hésité avant de se résoudre, la mort dans l'âme, à déposer leurs dossiers à la Direction générale des affaires électorales (DGAE), conscients

qu'ils savent que tout est déjà plié. De fait, les élections de juillet 2022 sont une affaire exclusive du PCT, de ses alliés et de ses complices».

Forte de cela, l'ARD dit pouvoir comprendre tout Congolais qui, sachant que les résultats des élections sont déjà arrêtés, refusera de cautionner la «mascarade électorale» de juillet, soit en s'abstenant de se porter candidat, soit en restant chez lui, le jour du vote. Tout en marquant son attachement à la paix et à la concorde nationale, l'ARD demande au Président de la République, de surseoir toutes les opérations préparatoires en cours des élections de juillet 2022 et de convoquer dans l'urgence un vrai dialogue politique national inclusif, en vue de refonder la gouvernance électorale à l'œuvre depuis 2022.

Pascal-Azad DOKO

DÉCORATION

Denis Sassou-Nguesso récipiendaire d'un prix de la diaspora

A l'orée de chaque scrutin au Congo: présidentiel, législatif et local, des organisations de la société civile internationale effectuent des missions à Brazzaville pour l'observation des divers scrutins. La diaspora africaine en Europe et le groupe Agir Europe Afrique sont coutumiers de ces déplacements. Cette année, ils ont décidé de décorer le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, pour ses efforts en faveur de la paix et pour avoir prôné l'émergence économique d'ici 2025.

Une conférence de presse a eu lieu à cet effet, vendredi 27 mai 2022, au palais des congrès à Brazzaville. Elle a été animée par Amoikon Eba de nationalité ivoirienne et délégué zone Europe. En présence de Mme Ravoniarinirina Hanitriniaina, coordonnatrice et porte-parole et de M. Edem Kodjo Komlan de nationalité togolaise et coordonnateur zone Afrique. Pour ses efforts depuis juillet 2021, il lui est décerné le Grand prix artisan de la paix, du développement et de l'émergence visible, selon les critères définis par cette organisation. «Ce prix a été créé pour récompenser les chefs d'Etat africains pour leurs efforts consentis en faveur de la paix. Denis Sassou Nguesso est un homme

d'Etat de grande envergure, un panafricaniste qui a su ramener la paix dans son pays après les événements sanglants du 5 juin 1997. Il est l'homme des actions concrètes qui sait lier la parole à l'acte et qui promeut l'émergence d'ici 2025. Cette émergence a commencée avec la construction de la route lourde d'intégration économique Brazzaville-Pointe-Noire. En effet, douze chefs d'Etat étaient sur la liste de départ pour ce grand prix, et deux se sont retrouvés en finale: Denis Sassou-Nguesso du Congo et Alassane Dramane Ouattara de la Côte-d'Ivoire. La cérémonie de remise de ce prix aura lieu en juillet et précédée de diverses activités», a souligné Amoikon Eba.

Au terme de cette conféren-



Pendant la conférence de presse

ce de presse, une déclaration a été rendue publique. «Les organisations internationales de la diaspora africaine en Europe et le groupe Agir Europe travaillent à promouvoir le développement en Afrique. Il est vrai que le chemin qui doit conduire à l'émergence demande beaucoup d'efforts et de sacrifices qui passent par des décisions courageuses, des investissements prioritaires et des actions d'envergure. Force est de constater que plusieurs chefs d'Etat africains qui parlent d'émergence en sont vraiment loin, tant les actions qui sont censées conduire à ce niveau sont très peu visibles sinon

inexistantes. Le prix artisan de la paix du développement et de l'émergence visible a été créé pour récompenser les dirigeants africains qui travaillent pour la stabilité et le développement de leurs pays. Ce prix est décerné au président Denis Sassou-Nguesso pour la paix qu'il a su apporter à son pays en faisant oublier les stigmates de la guerre qu'il a traversée et pour le développement qu'il a insufflé à son pays».

A signaler que Denis Sassou Nguesso est le premier chef d'Etat africain qui va recevoir ce prix.

Pascal BIOZI KIMINOU

TOURISME

Destinée Hermella Doukaga, récipiendaire faite commandeur dans l'Ordre du mérite congolais

Au terme du séminaire de formation des auditeurs de classement des établissements d'hébergement touristiques, ouvert le 11 mai 2022 à Brazzaville par Mme le ministre du Tourisme et des Loisirs, douze cadres, Agents et le Directeur Général de Radisson Blu ont été honorés par des distinctions honorifiques du grand Chancelier des Ordres nationaux. C'était samedi 18 juin 2022 au Radisson Blu, à Brazzaville. La ministre Destinée Hermella Doukaga, a reçu la plus haute distinction du Président de la République: la médaille de commandeur dans l'Ordre du mérite congolais.

Organisé conjointement par l'Organisation mondiale du tourisme et le Programme des Nations Unies pour le développement, en collaboration avec le ministère du Tourisme et des loisirs, ce séminaire a rassemblé



Le port de la médaille commandeur dans l'Ordre du mérite congolais

les acteurs du secteur. Dans son mot de présentation, M. Abdellah Lahchimi Expert de l'Organisation mondiale du Tourisme a indiqué que le nouveau système de gestion des établissements d'hébergement touristiques renferme des principes généraux forts, visant à se doter d'un important levier d'amélioration de la qualité au sein des EHT. Les nouvelles normes de classement, plus exhaustives et plus objectives, assurent une meilleure évaluation de la qualité et de la distinction entre les EHT, selon leurs standings. Le projet a également permis de développer des outils d'évaluation et de monitoring et de renforcer les capacités de 18 participants relevant de la Direction générale du tourisme et des loisirs. Les participants ont remercié la ministre, le représentant du PNUD et de l'Organisation mondiale du tourisme pour les enseignements reçus. Un autre point fort de cette cérémonie a été la remise des certificats de participation à la formation des auditeurs de classement des EHT à une dizaine de participants.

Pour M. Issang Lumière Jean Félix, représentant le représentant du PNUD au Congo, «le Tourisme s'impose aujourd'hui comme un secteur incontournable du développement économique pour la République du Congo, et même pour les échanges internationaux. C'est dans ce contexte que le PNUD a été associé au MTL afin de conjuguer nos efforts, développer une politique structurante du secteur et valoriser les atouts d'une offre touristique existant dans le pays. Le PNUD accompagne le Gouvernement de la République du Congo dans son choix stratégique en retenant le secteur du tourisme comme pilier 4 de son PND 2022-2026. Selon le PNUD, pour atteindre ses ambitions, le Gouvernement se propose de relever 3 principaux défis majeurs au cours de cinq prochaines années, en lien avec la stratégie nationale du développement du Tourisme à savoir : l'aménagement des sites touristiques et des Loisirs, le renforcement des capacités des ressources humaines et l'amélioration du cadre institutionnel, législatif et réglementaire. C'est donc tout le sens de cette formation des auditeurs de classement des EHT qui consiste à combler les faiblesses identifiées lors de l'établissement du diagnostic préché en 2014 que viennent de suivre les cadres et agents de ce ministère».

Concluant les travaux, Mme Destinée Hermella Doukaga a rendu un vibrant hommage au Président Denis Sassou-Nguesso, pour son soutien permanent à ce secteur. Les distinctions honorifiques dont il les gratifie en sont les preuves.

La ministre a donné des informations sur la tenue prochaine d'une opération de grande envergure sur toute l'étendue du territoire national qui procédera au contrôle des EHT en vue de les régulariser. Cette opération qui va se déployer incessamment est également destinée à accompagner les acteurs de l'hôtellerie. Les auditeurs de classement auront entre autres missions, de leur fournir des recommandations utiles à l'amélioration de leur compétitivité.

Victor GUEMBELA

SANTE

Achèvement de la réhabilitation partielle du deuxième périmètre de l'hôpital militaire

Le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, a procédé à la visite du chantier du deuxième périmètre réhabilité partiellement de l'hôpital central des armées Pierre Mobengo. C'était samedi 4 juin dernier à Brazzaville. Commencés, le 23 août 2021, ces travaux de réhabilitation ont fait l'objet d'une réception provisoire ce même jour.

Cette visite avait pour objet non seulement la remise de l'espace réhabilité, mais également de s'assurer de la bonne exécution des travaux prescrits aux sociétés BRRC et TECHNICO se rattachant à la réhabilitation des services du bloc opératoire, de réanimation, des consultations externes, de chirurgie A et B dans laquelle se trouve la suite présidentielle, et aux salles spéciales d'hospitalisation. Réagissant à l'issue de cette visite, le ministre Charles-Richard Mondjo a souligné: «Nous sommes arrivés parce

que depuis deux ans, des travaux importants sont engagés dans cet hôpital pour essayer de le réhabiliter. L'essentiel a été fait, mais tout n'est pas terminé, il nous faut dans les prochains jours équiper toutes les salles, ensuite assurer les conditions de maintenance et d'exploitation de ce matériel», a-t-il relevé. Précisant que la direction générale des équipements et la direction centrale de services de santé doivent s'y atteler et faire des propositions pour la prochaine étape. Pour votre gouverne, les travaux de réhabilitation des infra-



Le ministre Mondjo et sa délégation pendant la visite

structures du premier périmètre de l'hôpital central des armées furent lancés vers la fin de l'année 2020. Les travaux à exécuter devaient se rattacher à la réhabilitation des services du triage, des urgences 1 et 2, des consultations externes et des salles spéciales d'hospitalisation. Pendant cette visite, le ministre

de la Défense nationale était accompagné du médecin-colonel Jean Bertin lloy, représentant le directeur central des armées Pierre Mobengo, et du directeur général de l'équipement, le général de brigade Ambroise Mopendza.

Alain-Patrick MASSAMBA

CONGO-FRANCE

Signature d'une convention de partenariat sur le fonctionnement de l'ENVR

Dans le cadre de la coopération et des liens d'amitié qui existent entre le Congo et la France depuis de longues années, une convention de partenariat sur le fonctionnement du projet Ecole à vocation régionale génie travaux (ENVR), a été signée par les gouvernements des deux pays représentés par Charles-Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, et François Barateau, ambassadeur de France au Congo. C'était le jeudi 16 juin 2022 à Brazzaville.

Ce partenariat est une convention qui lie les deux Etats au fonctionne-

ment de cet établissement de référence par la formation des Forces armées congolaises.

Au terme de cette signature, l'ambassadeur François Barateau a indiqué qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle convention, mais plutôt d'une mise à jour: «Il s'agit assez régulièrement depuis la date de 2019, de mettre à jour les textes, pour que la base légale de notre coopération soit tout à fait exemplaire et ne souffre pas d'aspérité», a-t-il déclaré.

Le colonel Rémy Cazenave-Lavie, chef de mission de coopération et de défense près l'ambassade de France au Congo, a fait part des termes exacts de cet accord: «La convention a été établie entre les deux Etats de façon à enrichir d'une part, les objectifs de l'Ecole nationale à vocation régionale génie travaux, et ensui-



Les deux personnalités brandissant les parapheurs après la signature te répartir les efforts financiers, matériels et humains, qui sont consacrés à la fois par le ministre de la Défense congolais et

(Suite en page 5)

Regain d'intérêt pour l'entrepreneuriat des jeunes

Près de 50 jeunes porteurs de projets promoteurs de start-up issus de tous les départements du Congo et 24 formateurs provenant du secteur de la jeunesse, ont été mis au fait des outils du PPEJ (Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes) de la CONFEJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des sports de la Francophonie) à Brazzaville.

Ce galop d'essai se révèle un coup de maître, selon les participants. La session de formation organisée du 10 au 18 juin dernier, a mobilisé un public ciblé, sélectionné à la suite d'un appel à candidatures. Concocté par le ministère en charge de la Jeunesse et le secrétariat de la CONFEJES, elle aura eu la bonne intuition de mettre à son menu une problématique clé : les opportunités de création et de développement de l'entreprise. Une ambition servie par les thèmes animés par le Tchadien Honoré Dingam Donon et le Togolais Soulemana Idrissou Sadikou, tous deux coordinateurs du PPEJ dans leurs pays et désignés par la CONFEJES: les présentations de la

CONFEJES et du PPEJ; être ou ne pas être entrepreneur; pouvez-vous devenir entrepreneur; bon projet d'entreprise; l'entreprise et son environnement; l'analyse et les commentaires du droit d'affaire et les opportunités techniques et financières; négocier un financement; l'analyse et les commentaires du module intitulé "Conditions de succès du PPEJ dans les pays membres" et le guide du formateur francophone. Travaux pratiques et exercices d'application ont alterné pendant les dix jours qu'ont duré la session de formation. «Les différents points abordés au cours de nos travaux, vont bientôt changer la vie de nombreux apprenants en faisant



Les participants, les formateurs et les autorités au terme de la session

d'eux des futurs opérateurs économiques du Congo et de la Francophonie», a soutenu Honoré Dingam Donon. «Une très belle initiative», ont salué les participants, incités par Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre en charge de la Jeunesse, les uns «à améliorer» la présentation de leurs avant-projets «en se référant aux outils PPEJ» mis à leur disposition au cours de la formation, les autres «à

vulgariser le programme de promotion d'entrepreneuriat des jeunes dans le pays». La session a accouché d'une série de recommandations parmi lesquelles le financement des projets présentés à Brazzaville. Reste à savoir si les participants tiendront leur rôle dans la bataille fondatrice de la création d'entreprises et d'emplois.

G.-S.M.

CSLC

Les professionnels des médias invités à faire preuve d'impartialité pendant la campagne électorale

Le Congo s'achemine lentement vers la tenue des élections locales et législatives. Pour éviter les dérapages des journalistes pendant la couverture des différents événements, une délégation du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), conduite par son vice-président, Jean Pierre Ngoma, a séjourné à Pointe-Noire. Elle y a tenu le 17 juin 2022, dans la salle de mariage de la Mairie centrale, une réunion d'information et de sensibilisation à l'intention des responsables des médias publics et privés de Pointe-Noire et du Kouilou.



Jean Pierre Ngoma (à g.) et Rodrigue Morapenda

promouvoir et encourager la violence. Le Conseil supérieur de la liberté de communication a publié à votre intention des directives qui rappellent les règles professionnelles relatives à la couverture de la campagne électorale. Ces directives précisent clairement les obligations et les interdictions auxquelles sont soumises les professionnels de l'information de la communication pendant la période de campagne électorale. Miète Likibi a, quant à lui, commenté les lois n°15 relative au

pluralisme dans l'audiovisuel public et n°8 sur la liberté de l'information et de la communication. Joachim Mbanza et Rodrigue Morapenda ont apporté leurs expériences professionnelles en rendant plus explicite la compréhension des décisions et des directives prises par le CSLC à l'endroit des responsables des médias et des professionnels de la communication.

Equateur Denis NGUIMBI & Madocie Déogratias MONGO

(Suite de la page 5)

des Armées françaises, d'action de coopération, de sécurité et de défense, qui justement relève du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères». Pour le colonel Patrick Immath Mouyoki, directeur général de l'Ecole de génie travaux (EGT), le renouvellement de cette convention est une belle opportunité pour l'école qui forme à la fois des militaires et des civils: «L'Ecole de génie travaux est née sous l'appellation "Ecole nationale à vocation régionale" en 2009, et depuis, globalement tous les trois ans, cette

convention est renouvelée pour assurer à l'école les ressources pour son bon fonctionnement et la poursuite de son développement», a-t-il indiqué. Né de la volonté des Chefs d'Etat de France et du Congo, l'EGT est un projet phare de la coopération entre les deux pays. C'est un établissement public à caractère administratif de formation professionnelle, qui a rejoint, à son inauguration en 2010, un réseau de seize écoles implantées en Afrique.

Alain-Patrick MASSAMBA

Autorité administrative indépendante légalement constituée, le CSLC est l'un des piliers de la démocratie congolaise. A ce titre, il est tenu de s'impliquer activement dans le processus électoral notamment, pour la réussite de la couverture médiatique de la campagne des élections législatives et locales, scrutin de juillet 2022. Jean Pierre Ngoma a rappelé

électeurs sur le processus électoral. Elle doit garantir la transparence d'exécution en informant régulièrement les électeurs sur les différentes étapes de préparation et de conduite des opérations électorales. La presse doit tirer des infirmations du Gouvernement, elle doit être professionnelle en ayant toujours le souci de l'exactitude et de l'objectivité de l'information, le souci de l'impar-



Des participants à la rencontre

aux journalistes leurs devoirs. «Les médias ont l'obligation et le devoir d'informer le public, de rendre compte du déroulement de l'élection de façon égalitaire et impartiale, sans faire montre de discrimination. La presse doit être libre afin de réaliser objectivement des reportages en toute impartialité. Elle doit informer les

tialité et de la responsabilité et de respect des règles d'éthique et de déontologie», a-t-il dit. Il a indiqué les directives prises par le Conseil. «Le journaliste doit éviter de tomber sur le coup de la loi en commettant les délits de presse du genre: manipulation de l'opinion, injures, outrage, diffamation, incitation à la haine,

COUP D'OEIL EN BIAIS

Sons de cloches dissonances au Gouvernement?

Le Gouvernement Makosso semble perdre sa cohésion. Au sein de la même équipe gouvernementale, en effet, il y a des ministres qui donnent l'impression de ne pas s'entendre. On prend en exemple l'affaire de certification de la conformité des produits en République du Congo, qui oppose comme deux frères ennemis le ministre de la Coopération internationale et de la promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou-Nguesso, à son collègue du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Nicéphore Fylla Saint Eudes. Dans une correspondance datée du 7 juin 2022, le premier informe le président de l'Uni-Congo (Union patronale et interprofessionnelle du Congo) que «le service de certification et de conformité des produits importés et fabriqués» au Congo a été «confiée à la société Authentix (...), qui devient l'unique acteur de référence en la matière». Ce que voyant, le second a vite réagi et adressé à son tour une correspondance au même patron du syndicat patronal dans laquelle il «confirme que les textes légaux et réglementaires en lien avec les activités de normalisation, de métrologie et de promotion de la qualité dans tous les secteurs socio-économiques sont toujours en vigueur.» Pour le ministre du Développement industriel, «l'Agence congolaise de normalisation et de la qualité est du fait des lois et règlements seule compétente et autorisée à conduire les secteurs précités». A quoi se fier?

Deux clients d'un minibus de transport en commun abandonnés à leur drôle de dispute

Une scène drôle s'est passée lundi 20 juin 2022 à l'arrêt de bus du CEG Nganga Edouard à Brazzaville. Un homme et une femme militaire voulaient se placer côte à côte à l'extrémité du siège de la cabine d'un minibus de transport en commun. Ni l'un, ni l'autre ne voulait être au milieu. L'homme revendiquait le droit d'aisance, la femme, le respect dû à un agent de la Force publique. Las d'attendre que les deux protagonistes trouvent un compromis, le chauffeur a démarré en trombe et les a abandonnés à leur drôle de dispute.

Un journaliste de La Semaine Africaine visité par des malfrats... pour la 3^e fois

Décidemment, notre collègue Pascal Biozi-Kiminou n'a pas dame chance pour marraine. Dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juin 2022, des cambrioleurs sont entrés par effraction chez lui. Ils ont emporté deux téléviseurs, des chaises en plastique, des clés USB, de l'argent et d'autres objets. Les voleurs avaient escaladé le mur d'enceinte. C'est la troisième fois en un peu plus d'une année qu'il est victime de vol à son domicile, à Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville.

Des faux médicaments saisis au Beach de Brazzaville

Dans la nuit du 16 au 17 juin dernier, au cours d'une opération de contrôle de routine, les services de la douane du Beach de Brazzaville ont arraisonné sur le fleuve Congo une barge en provenance de Kinshasa (capitale de la RDC) transportant une soixantaine de colis contenant des faux médicaments, les «Produits Chalina». Ces produits de contrefaçon entrent dans le pays de façon illégale et inondent les marchés au prix de graves conséquences pour les populations. C'est un fléau qui tue.

Sauve-qui-peut à l'hôtel Péridot au Plateau des 15 ans à Brazzaville

Les clients de l'hôtel Péridot, dans la rue Nko au Plateau des 15 ans, un quartier de l'arrondissement 4 Moundali, ont été surpris mardi 14 juin 2022 par l'incendie qui a commencé à dévorer un flanc de cet établissement hôtelier. En quelques minutes, ils ont quitté précipitamment qui sa chambre, qui le restaurant, qui le bar. Les soldats du feu, appelés en urgence, ont, certes, circonscrit l'incendie, mais d'importants dégâts matériels ont été enregistrés. L'origine de l'incendie? Mystère!

Erreur de cadavre ?

Un lecteur nous rapporte qu'il y a eu un attroupement inhabituel mercredi 15 juin 2022 à la morgue de Makélékélé, à Brazzaville. Et pour cause, «le corps sans vie d'une femme a disparu du casier où on l'avait placé ensemble avec celui de son nouveau-né. Les parents venus préparer les deux corps n'y ont retrouvé que le mort-né ». Erreur de cadavre? On se perd en conjectures.

Viol, braquage, intimidation : un fléau à Kintélé !

Les actes de viol, de braquage, de violences scolaires et d'intimidation se multiplient dans la commune urbaine de Kintélé comme un fléau. Cette commune voisine des quartiers de la partie nord de la capitale congolaise fait, en effet, face à la montée en puissance de l'insécurité. Selon les statistiques, 137 personnes ont été interpellées par les forces de l'ordre depuis le début de l'année. Parmi elles, on compte 20 «bébés noirs», 17 élèves interpellés pour violence en milieu scolaire, 30 personnes pour cas de viols et 10 autres pour coups et blessures volontaires. Les habitants de Kintélé demandent la présence renforcée de la Force publique.

FORMATION AUX MÉTIERS DU BOIS

Des jeunes artisans congolais s'apprêtent à intégrer l'université Chinoise de Guangsha

Une trentaine de jeunes congolais seront bientôt formés aux métiers du bois à l'université technique professionnelle de construction Guangsha Zhejiang en Chine. Prélude à la formation, ces jeunes suivront dès juillet, et ce pendant deux mois, des cours de langue chinoise par visioconférence au centre de formation du Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage (FONEA), situé à Talangai, à Brazzaville. A cet effet, la ministre de l'Economie forestière Rosalie Matondo a réceptionné le 17 juin un don de matériel didactique de la société d'exploitation forestière Dongyang (SEFYD), installée à Souanké, dans la Sangha.



Mme Rosalie Matondo recevant un échantillon du matériel



Les artisans sélectionnés pour la formation



Les officiels et les artisans

Cette formation suit une première, tenue de 2018 à 2022 où une vingtaine de jeunes artisans se sont appropriés les techniques novatrices de sculpture du bois à l'université technique professionnelle de construction Guangsha Zhejiang de Chine et qui a pris fin le 16 juin 2022.

Réceptionnant l'échantillon du matériel des mains de M. ZHOU, représentant l'université Guangsha Zhejiang, la ministre Rosalie Matondo a dégagé l'intérêt de cette formation qui non seulement permet de renforcer des capacités dans les métiers du bois, mais constitue également une œuvre contributive à la diversification de l'économie congolaise. «Nous avons toujours mal à avoir dans les sociétés forestières des compétences sur les métiers du bois. Nous avons donc lancé l'initiative de la congolisation des postes dans le secteur forestier. Malheureusement, quand on fait la recherche sur le terrain, il manque des compétences que les sociétés forestières peuvent utiliser. D'où l'idée de contractualiser avec l'institut de Dong Yong qui est devenu une université de formation de nos jeunes sur les métiers du bois», a-t-elle indiqué.

La première promotion à Yong a prouvé que les Congolais peuvent exceller dans les métiers du bois, ce qui a encouragé à mettre en place une deuxième promotion et surtout à ouvrir la section internationale à l'institut Dong Yong uniquement pour les artisans du Congo.

A leur retour, les vingt-un jeunes seront confiés au FONEA. La ministre a précisé qu'une partie de ces jeunes vont être recrutés à la société SEFYD et d'autres pourront être positionnés dans les autres entreprises forestières.

Philippe BANZ

FINANCES

L'hôtel des impôts de Makélékélé ouvert

Les contribuables du 1^{er} arrondissement Makélékélé dispose désormais de leur hôtel des impôts. C'est Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du Gouvernement qui l'a mis en service le mardi 14 juin 2022. En présence de Claude Alphonse Nsilou, ministre d'Etat, ministre du Commerce, des approvisionnements et de la consommation, de Rigobert Roger Andély, ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, des autorités politico-administratives et militaires.

Les hôtels des impôts R+2 pour Makélékélé, situé respectivement sur l'avenue de l'OUA R+1 et de Mfilou sont le résultat de la mise en œuvre de la vision du président de la République Denis Sassou Nguesso, qui a toujours prôné la modernisation du cadre de travail de l'administration congolaise, afin d'accroître le rendement, a rappelé le ministre des Finances. «Les services des impôts à Makélékélé et Mfilou quittent, après 30 ans, la location des maisons privées pour intégrer leurs propres locaux», s'est-il réjoui.

L'édification des ouvrages de Makélékélé et de Mfilou a bénéficié de la participation de la Banque postale du Congo. Ces ouvrages s'inscrivent dans l'amélioration des conditions de travail des agents des impôts et du trésor public. Ainsi trois services y sont représentés: les services des impôts, chargés de l'assiette, la liquidation et la mise en recouvrement; la Banque postale du Congo, chargée de l'encaissement, avant reversement intégral des ressources collectées au trésor et le trésor public, qui délivre les quittances et qui est le destinataire de ces ressources. «Le fait de regrouper en un seul endroit ces trois acteurs permettra de limiter la fraude et la corruption, afin d'accroître les recettes fiscales, tout en garantissant la transparence et la traçabilité des opérations», a souligné Rigobert



La façade principale de l'immeuble

Roger Andély. Ces nouveaux bâtiments appropriés pour une digitalisation, contribueront assurément à une meilleure collecte des impôts. Le ministre des Finances a lancé la sonnette d'alarme à tous les contribuables, en les appelant à plus de civisme fiscal, afin de mobiliser davantage de ressources pour financer le



Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso coupant le ruban symbolique

Plan national de développement (PND) 2022-2026. Outre l'aspect de modernisation du cadre de travail, le ministre des Finances a mentionné d'autres réformes enclenchées au sein de son département. On note la mise à jour et la rationalisation des applicatifs: E-Tax, SIGFIP et NIU. «Toutes ces actions visent à protéger la ressource publique, afin de garantir une exécution fluide du budget de l'Etat», a indiqué le ministre des Finances, invitant les agents des impôts et du trésor affectés aux deux hôtels à maintenir leur éclat à long terme. «Votre cadre de travail ayant été substantiellement amélioré, j'attends de vous l'augmentation régulière des quittances aux contribuables qui ont dûment payé leurs impôts», a-t-il lancé. Outre l'inauguration de l'hôtel de Makélékélé, l'hôtel de Mfilou, dans le 7^e arrondissement, déjà fonctionnel a été officiellement ouvert.

A noter que dix hôtels des impôts sont construits sur l'ensemble du territoire national, pour un coût de 4 milliards de F CFA (soit 350 à 500 millions de F CFA pour chacun d'eux).

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

MUTUELLE DES TRAVAILLEURS DES DOUANES

L'organisation se dote de nouvelles instances

C'est sur le thème: «La gestion prévisionnelle des prestations sociales, un enjeu majeur pour la pérennité de la mutuelle» que la mutuelle des travailleurs des douanes (MUTRADO) a tenu son assemblée générale de renouvellement des instances, du 8 au 10 juin 2022, à Brazzaville.

Les travaux ont été placés sous les auspices de Cyriaque Yoka, directeur des Affaires administratives et financières des douanes et droits indirects. Selon le président du conseil d'administration sortant, Gilbert Missoni Missoungala, cette assemblée fait suite aux départs massifs des mutualistes à la retraite. Adoption du rapport bilan financier, réaménagement des statuts et du règlement intérieur, échange entre mutualistes et renouvellement des instances: conseil d'administration, bureau exécutif national et commissariat aux comptes, faisaient partie des points débattus au cours de cette assemblée qui a regroupé une centaine de mutualistes.

Gilbert Missoni Missoungala a dit que le mandat aurait dû prendre fin en décembre 2019 et l'assemblée générale serait tenue en mars 2020, mais la crise sanitaire de la COVID-19 a mis à mal toutes les planifications. Des assemblées générales départementales à forte concentration douanière ont été tenues en 2021 auxquelles des délégués avaient été élus. «Maintenant, il s'agira de sortir la MUTRADO de la gestion traditionnelle, une mutuelle qui ne vit que des ressources provenant des contributions de ses membres. Notre mutuelle doit subir des réformes pour s'arrimer à la modernité, s'allier aux normes internationales, en vue d'être efficace dans l'investissement des activités».

Au terme des travaux, un conseil d'administration de 31 membres, un bureau exécutif national de 5 membres et un commissariat aux comptes

notamment les primes des membres du bureau exécutif national et les primes du conseil d'administration; le contrôle des produits du TEL et du contentieux dans tous les départements; sollicitation d'un sponsoring auprès



Une vue du présidium

des grandes sociétés pour augmenter les capacités financières de la MUTRADO. Cyriaque Yoka, nouveau président du conseil d'administration a pris l'engagement d'arrimer la MUTRADO à la modernité pour s'allier aux normes internationales en vue d'être efficace dans l'investissement, au lieu de compter seulement sur les ressources des contribuables. «L'heure est arrivée de tisser des relations bilatérales avec les autres mutuelles à travers le monde pour des projets prometteurs et des lendemains meilleurs. Allez de l'avant avec diligence et détermination, car beaucoup de défis restent à relever. Unis, nous pouvons faire des choses importantes», a précisé le président du conseil d'administration à la clôture de l'assemblée.

notamment les primes des membres du bureau exécutif national et les primes du conseil d'administration; le contrôle des produits du TEL et du contentieux dans tous les départements; sollicitation d'un sponsoring auprès

Pascal BIOZI KIMINO



Les mutualistes à la fin de l'assemblée

de 3 membres ont été mis en place. Ainsi, le conseil d'administration est présidé par Cyriaque Yoka, le bureau exécutif national par Mme Garcia Raïssa et le commissariat aux comptes par Alphonse Kinanga Mfoue-

Le Parc national d'Odzala-Kokoua déclaré réserve de la biosphère par l'UNESCO

La cérémonie de remise officielle du certificat du statut déclarant le parc national d'Odzala-Kokoua comme réserve de la biosphère a eu lieu le 17 juin 2022 à Brazzaville. Remis par Mme Fatoumata Marega Barry, représentante de l'UNESCO au Congo, ce certificat a été réceptionné par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière, en présence d'un certain nombre de personnalités, dont le député de Mbomo, dans la Cuvette-Ouest, Léon Alfred Opimba, Henri Ossebi, ambassadeur du Congo à l'UNESCO, Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne au Congo et Maleye Diop, représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Congo.

Avec l'obtention de ce statut, l'UNESCO est engagée à conserver les réserves de la biosphère, les écosystèmes terrestres, marins et côtiers pour la promotion des solutions locales, afin de réconcilier la conservation de la biodiversité avec son utilisation durable et résoudre les problèmes environnementaux globaux tels que les érosions de la biodiversité ou le changement climatique.

Ce statut vise, entre autres, à encourager le pays à proposer plus de sites potentiels de réserves de biosphère et favoriser les échanges de bonnes pratiques. Car ce biosphère d'Afrique centrale, Odzala-Kokoua est aussi sujet aux pressions anthropiques



Mme Fatoumata Marega Barry remettant le certificat à Mme Rosalie Matondo

(braconnage, exploitations minières, routes, non-respect de l'engagement contractuel par rapport au statut de la réserve), comme l'exécution du plan de gestion proposé, la revue décennale et la faible capacité des ressources humaines des comités. Pour la représentante de l'UNESCO, cette désignation résulte de la volonté politique, suivi de tout un travail intégrant les communautés vivant à l'intérieur des réserves, le respect de la faune et la flore et l'intérêt des communautés. Cette aire devra également servir plus tard à la recherche, a-t-elle renchérit.

Pour Henri Ossebi, la position géographique du Congo est telle qu'aujourd'hui, les parcs participent d'une problématique générale de la lutte pour la préservation de la biodiversité. Tous ces projets techniquement sont élaborés par le ministère de l'Economie forestière et l'UNESCO ne fait qu'accompagner pour le plaider. Les perspectives sont énormes, parce

que le Congo s'est engagé à aller de l'avant dans la création des aires protégées et au niveau international, il est recommandé que 3 % du territoire national soient affectés aux aires protégées. Léon Alfred Opimba, a rassuré que Mbomo est très fier de cette reconnaissance de la population. C'est un processus qui met Mbomo au centre. «Nous sommes heureux de tout ce qui se passe aujourd'hui. Notre préoccupation essentielle est celle de la conciliation de la conservation avec de la protection de l'espèce humaine». Le parc national d'Odzala-Kokoua est situé à environ 850 km de Brazzaville entre la Cuvette-Ouest et la Sangha. Sa superficie est de 13.600 km². Ce parc a été créé en 1935 comme parc national d'Odzala. Il a été déclaré réserve de la biosphère en 1977 par l'UNESCO dans le cadre du programme MAB (Man and Biosphere ou l'homme et la biosphère).

Philippe BANZ

La hausse des températures une menace pour l'humanité

La Fondation Niosi a animé une conférence-débat le 9 juin 2022 à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, sur le thème: «Changement climatique: concept et rôle des nations dans le rééquilibrage des températures». C'était sous la modération de Josué Ndamba, membre de cette fondation Niosi.



Prs Josué Ndamba et Florent Boudzoumou

C'est le Pr Florent Boudzoumou, écologue et enseignant à la faculté des sciences et techniques de l'université Marien Nguabi qui a développé le thème. Il a relevé que l'augmentation de la température prévue, si le monde continue de fonctionner comme actuellement serait d'environ 2,7° Celsius en 2100. La conséquence principale de cette hausse est une élévation du niveau des mers, évaluée à 0,5 m par la fonte des calottes glaciaires, des glaciers de montagnes et aussi la dilatation thermique de l'eau des océans. Le gaz carbonique (CO2) est la cause principale du réchauffement climatique provoqué par les êtres humains et des changements climatiques connexes, comme le gaz qui possède une très longue durée de vie. Les activités humaines incessantes font aussi partie de la hausse de température,

une menace pour l'humanité. Le réchauffement climatique ne pourra être arrêté qu'en éliminant complètement les émissions mondiales de CO2 provenant de l'emploi de combustibles fossiles par les humains et des procédés industriels. Il a ajouté que malgré cela, la température mondiale se maintiendra près de sa moyenne actuelle, plus élevée qu'auparavant. Les émissions d'autres substances qui contribuent au réchauffement climatique devaient également être réduites. Le défi sera difficile, a dit le Pr Florent Boudzoumou. Il a souligné que des efforts doivent être fournis par les Etats pour la réduction des gaz à effet de serre. Pour contrer la production du CO2, il faut procéder par la végétalisation;

le reboisement des zones nordiques et que la réduction des gaz à effet de serre soit répandue. «En réalité, les changements climatiques existent depuis que la terre existe. Aujourd'hui, c'est le déséquilibre. L'homme a également participé au déséquilibre de l'évolution normale de la température de la terre. Le réchauffement n'est pas national, mais il est mondial. S'il y a une mesure mondiale qui est prise, nous devons contribuer à y adhérer pour que les choses s'améliorent».

La communication du Pr Boudzoumou a suscité un engouement auprès de l'assistance composée, entre autres, d'étudiants et de chercheurs.

Philippe BANZ

Le Port autonome de Pointe-Noire tient son conseil d'administration

La croissance, dans tous les domaines d'activité du Port autonome de Pointe-Noire doit être un défi à relever. Après la tenue, le 17 décembre 2021, de la session budgétaire, le conseil d'administration est convoqué de nouveau afin de délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour. Parmi elles figurent l'examen des états financiers de l'exercice qui s'est clos au 31 décembre 2021. Ainsi, le lundi 14 juin dernier, le port a tenu sa session bilantielle en présence de Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire, Jean Louis Osso, président du conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire, et des administrateurs.



Une vue des participants

points d'amélioration par rapport à l'année 2020. Cependant, le réaménagement du budget 2022



Séraphin Bhalat

adopté en 2021, appelle à se mettre à l'œuvre de croisement dans tous les domaines d'activité. C'est ce qu'a rappelé, Jean Louis Osso, président du conseil administration du port autonome de Pointe-

Noire à l'ouverture. Il a invité tous les acteurs du secteur portuaire à ne pas se limiter au constat mais à demeurer dans une vision qui devrait être toujours plus performante car les enjeux, les défis, la concurrence sont toujours devant.

L'essentiel de ces travaux a été d'apprécier les objectifs comptables et financiers réalisés au cours de l'exercice 2021.

À la fin des travaux, les administrateurs, conduit avec le président du conseil et le directeur général du port autonome de Pointe-Noire, ont visité l'installation de la structure Mer du ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Madocie Déogratias MONGO

OFFICE NOTARIAL NIATI-TSATY
Tél.: (+242) 05 549 29 00/06 444 52 48
E-mail: etudeniat@yahoo.fr

Etude sise, Avenue Charles de Gaulle - en face de la pharmacie Croix du Sud, Centre-ville.

B.P.: 1707 - Pointe-Noire / REPUBLIQUE DU CONGO

INTERNATIONAL MARKETING COMPANY LOGISTICS
«I.M.C. LOGISTICS»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de: 10 .000.000 de F. CFA

Siège social: Centre-ville, Avenue LAMINE GUEYE, à côté de Charlemagne Primaire, Pointe-Noire.

RCCM-CG-PNR-01-2008-B13-00361

REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions de l'associée unique gérante reçu en la forme authentique par Maître Serge Chancel NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe-Noire, en date du 13 juin 2022, enregistré au domaine des timbres à Pointe-Noire centre sous le Folio: 112/9 N°5222 le 17 juin 2022; l'associée unique gérante a nommé aux fonctions de Commissaire aux Comptes le Cabinet GKM, Audit et Conseil, représenté par Monsieur André GOMEZ-GNALI, Directeur Général, Associé Gérant.

Aussi, l'associée unique gérante décide de transférer le siège so-

cial de IMC LOGISTICS SARLU à l'adresse suivante: Centre-ville, Avenue LAMINE GUEYE, à côté de Charlemagne Primaire, Pointe-Noire.

Enfin, l'associée unique gérante décide d'étendre ses activités commerciales par l'ouverture d'un établissement secondaire à l'adresse suivante: N° 1 et N°6 Bloc 48, Section ACQ bis VINDOULOU.

Pour annonce,

Maître Serge Chancel
NIATI-TSATY,
Notaire.

RD CONGO-RWANDA

Les accords signés entre les deux Etats suspendus

A Kinshasa, le Conseil supérieur de la défense s'est réuni sous la présidence du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi. Au menu: la situation sécuritaire dans l'Est de la RD Congo. D'importantes décisions ont été annoncées, concernant principalement les relations avec le Rwanda accusé de soutenir les rebelles du M23. Le gouvernement congolais ne décolère pas face au Rwanda. Il durcit davantage les sanctions prises contre son voisin accusé d'agression.



Félix Tshisekedi dirigeant le Conseil supérieur de la défense

Autour du président Tshisekedi Tshisekedi, il y avait, lors de ce Conseil, les responsables de l'armée et des services de sécurité ainsi que les ministres concernés. Selon le porte-parole du gouvernement, tous les accords et pré-accords signés avec l'Etat rwandais sont suspendus. Kigali est également appelé à retirer ses troupes du territoire congolais.

Jusqu'à-là, des mesures éco-

nomiques et commerciales avaient été mises en place. Il y avait d'abord la suspension des vols de Rwandair, la compagnie nationale rwandaise qui venait d'inaugurer des vols hebdomadaires à destination de Lubumbashi et de Goma, en plus de Kinshasa qui faisait déjà partie de son réseau.

Les nouvelles mesures annoncées mercredi ont également une

teneur économique. Elles concernent par exemple la suspension du protocole de coopération entre la société aurifère du Kivu et du Maniema Sakima SA et la société rwandaise Dither LTD. Par cet accord, Kinshasa avait accepté que l'or extrait par Sakima soit raffiné au Rwanda.

Dans l'entourage de Félix Tshisekedi, on n'exclut pas de passer au niveau supérieur si le soutien du Rwanda au M23 se poursuit. La prochaine étape,

renseigne-t-on, pourrait être l'expulsion de l'ambassadeur rwandais en poste à Kinshasa ou encore la rupture des relations diplomatiques.

Au ministère des Affaires étrangères, on dit croire encore à la médiation assurée par le président angolais João Lourenço et aux efforts du président kényan Uhuru Kenyatta.

Le Conseil supérieur de la défense a également appelé le gouvernement à mettre à la disposition des Forces armées de la RD Congo (FARDC) plus de moyens logistiques pour pouvoir faire face à l'ennemi. Mais, pas de stigmatisation ni de chasse à l'homme, ont demandé les participants à la réunion.

Le président kényan, a appelé au déploiement immédiat d'une force régionale dans l'Est de la RDC. La création d'une telle force avait été annoncée à Nairobi en avril à l'issue d'un mini-sommet de Communauté des Etats d'Afrique de l'Est que la RDC a rejoint cette année.

Alain-Patrick MASSAMBA

DISPARITION

Le journaliste Ilunga Mwana Bute n'est plus

Décédé le 7 mai 2022 dans un centre de santé de Kinshasa des suites d'une maladie, le journaliste chevronné, ancien animateur, producteur de la Télévision publique de la République Démocratique du Congo, Christian Ilunga Mwana Bute Wa Mutombo a été inhumé le 10 juin 2022 au cimetière La Nécropole entre ciel et terre de la capitale.

Avant l'inhumation, des hommages lui ont été rendus par des autorités du pays, des collègues, confrères, amis et connaissances, ainsi que des membres de sa famille, au jardin VIP de la morgue de l'hôpital du cinquantenaire.



Ilunga Mwana Bute Wa Mutombo

Le journaliste défunt était revenu à Kinshasa, il y a quelques mois pour prendre part aux états généraux de la presse, organisés au Centre Nganda à Kintambo, une commune de Kinshasa. Il avait à cet effet rencontré son ancien collègue, Albert Mbuyi Bwebwe et d'autres journalistes. Charmant et célèbre animateur à la voix captivante des années 1990, Ilunga Mwana Bute Wa Mutombo a démontré ses talents à l'Office zaïrois de radiodiffusion et de télévision (OZRT), actuellement Radio-télévision nationale congolaise (RTNC), à la radio avec l'émission «Pile ou face», et à la télévision avec les émissions «Clip inter» et «Hit-parade», à la grande satisfaction des auditeurs et téléspectateurs des deux rives du fleuve Congo.

La jeune génération a du mal à connaître et reconnaître ce talentueux homme des médias disparu pendant des années du petit écran que la corporation journalistique congolaise pleure. Au mois de décembre de l'année 2021, Ilunga Mwana Bute Wa Mutombo était à la RTNC avec son collègue, confrère, ami et frère, Albert Mbuyi Bwebwe. Lors des états généraux de la presse, Ilunga Mwana Bute avait revu de nombreuses personnes. Il avait travaillé dans une commission technique en apportant son expérience et son expertise pour l'avancement de ces travaux organisés par le ministère de la Communication et des médias de la République Démocratique du Congo avec son ministre Patrick Muyaya Katembwe.

La Semaine Africaine présente ses condoléances à la famille biologique et à toute la corporation journalistique du disparu.

Alain-Patrick MASSAMBA

BURKINA FASO

Le médiateur de la CEDEAO en séjour de travail à Ougadougou

C'est la première visite de Mahamadou Issoufou au Burkina Faso en sa qualité de médiateur de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Accueilli à sa descente d'avion par la patronne de la diplomatie burkinabè, Olivia Rouamba, l'ancien président nigérien n'a pas eu de répit. Dès son arrivée, le médiateur pour le Burkina Faso a entamé ses consultations.



Mahamadou Issoufou reçu par les autorités burkinabè de transition

Mahamadou Issoufou a eu un premier tête à tête avec le lieutenant-colonel Paul Henri Sandaogo, le président de transition. Des séances de travail sont prévues avec plusieurs ministres dont ceux de la Défense, de la Sécurité et de l'Action humanitaire. L'ex-président nigérien aura également des entretiens

avec des partenaires techniques et financiers et les membres du corps diplomatique accrédités au Burkina Faso.

Pour cette visite, le médiateur est accompagné par une délégation de la CEDEAO conduite par Jean Claude Kassi, président de la Commission sur

la durée de la transition entre autres.

Désigné le 4 juin dernier en tant que médiateur de la CEDEAO, à l'issue du 6e sommet extraordinaire des chefs d'Etat et des dirigeants de la transition, Mahamadou Issoufou a pour mission d'obtenir entre

les deux parties un accord sur la durée de la transition qui doit aboutir à des élections libres et transparentes pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Les chefs d'Etat de l'organisation sous-régionale et le gouvernement de la transition burkinabè sont à couteaux tirés sur le sujet. La charte adoptée à la fin des assises nationales par les autorités a fixé à trois ans la transition. Un délai justifié par la situation sécuritaire du pays, selon les autorités.

Cette décision est jugée comme pas «raisonnable» par la CEDEAO. Une délégation d'experts de l'organisation s'est donc rendue sur place pour évaluer la situation sécuritaire et humanitaire, sur demande des autorités burkinabè.

AP MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

Les spécialistes du bitcoin présentent leur rapport

La note d'analyse du groupe des spécialistes internationaux du bitcoin qui s'est rendu, fin mai dernier, en Centrafrique a été envoyée récemment au président Faustin Archange Touadéra. Pour rendre applicable la loi sur les cryptomonnaies votée fin avril 2022, les experts ont évoqué d'importants chantiers à mener.

Parmi les éléments favorables, selon ce rapport: le cadre légal, le recours régulier au paiement mobile et la faible bancarisation de la population, de l'ordre de 5%. Pour les spécialistes, ce contexte offre un bon

terreau pour utiliser une monnaie virtuelle.

Plusieurs éléments défavorables sont à noter: le manque d'accès à l'électricité, à internet et la question de l'éducation au sujet bitcoin. Les auteurs du rapport proposent de mettre en place une ambassade ou une maison bitcoin, chargée de dispenser des formations. Ils insistent sur les programmes de sensibilisation dans les administrations, les entreprises, ou encore les universités.

D'autres facteurs d'inhibition, selon ces mêmes spécialistes, consistent en la nécessité de pré-



La monnaie virtuelle bitcoin bientôt en circulation en Centrafrique

sender une pièce d'identité pour obtenir une carte SIM qui limite les souscriptions individuelles, donc l'accès au paiement mobile, et à terme, aux cryptomonnaies. Ces spécialistes insistent sur le fait qu'ils ne sont pas impliqués dans le projet «Sango» porté par le président Touadéra. «Nous n'avons pas suffisamment de détails et son issue n'est pas prise en compte dans notre analyse», selon les experts.

Opposants, organisations de la société civile continuent de dénoncer la précipitation et l'opacité d'une loi radicalement contraire à la souveraineté du pays,

à entendre la plateforme G-16, le Groupe d'action des organisations de la société civile pour la défense de la Constitution du 30 mars 2016.

Samedi dernier, le bitcoin est tombé sous la barre des 20000 dollars, son plus bas niveau depuis 18 mois, poursuivant sa baisse en raison de la nervosité des investisseurs face aux problèmes croissants du secteur des monnaies digitales et d'une baisse persistance de l'appétit pour les actifs les plus risqués. La plus importante et la plus connue des cryptomonnaies continue de baisser en valeur et a maintenant perdu environ 61% de sa valeur par rapport à son taux de change de 48234 dollars le 28 mars 2022.

Gaule D'AMBERT

«CONGO CONSULTING SERVICES»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle(SARLU)
Au capital de un million (1000 000) de Francs CFA
Siège social: Camp Elf, Zone Industrielle, B.P.: 906, Pointe-Noire,
République du Congo

PETROFOR CONGO - SUCCURSALE

88, Avenue Charles de Gaulle, B.P.: 1.306
Pointe-Noire, République du Congo

AVIS DE CHANGEMENT DE REPRESENTANT LOCAL

Suite à la Résolution signée par les Administrateurs de la société PETROFOR LIMITED, en date du 22 novembre 2021, enregistrée à Pointe-Noire le 3 février 2022 sous le n°1027 - Folio 023/18, Madame Charlotte Amandine CABIE, de nationalité française, a été désignée en qualité de Représentante Locale de la succursale PETROFOR CONGO, en remplacement de Monsieur Camille FRESSER.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire de la Résolution susvisée sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00481.

Modification et mise à jour du RCCM de Pointe-Noire en date du 26 avril 2022 sous le numéro CG-PNR-01-2020-B21-00006.

Pour avis.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU
Notaire
Sise 55, avenue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, marché Plateau,
Centre-ville, Pointe-Noire, téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL SOCIETE DE PRESTATIONS DE SERVICES ZOOTECHNIQUES ET AGRICOLES «PRESZA»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA
Siège Social: Route de l'aéroport, quartier Base aérienne, Téléphone: 06 637 11 92;
B.P.:4011
RCCM: CG-PNR-01-2011-B13-02014
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

Suivant décision de l'associé unique gérant prise en assemblée générale extraordinaire, objet d'un procès-verbal dressé en la forme authentique par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le dix-neuf mai deux mil vingt-deux, dûment enregistré le vingt-quatre mai deux mil vingt-deux sous le folio 096/11 n°207, le capital social de la société PRESZA SARL, qui était, au moment de la constitution, d'un montant d'UN MILLION F. CFA, a été augmenté de NEUF MILLIONS F. CFA, pour être porté à DIX MILLIONS F. CFA.

MODIFICATION DES STATUTS: Les statuts de la société ont, par conséquent, été modifiés et mis en harmonie conformément aux dispositions des articles 907 et suivants de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

DEPOT LEGAL: Ladite décision a été déposée au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 14 juin 2022, dont dépôt enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00450.

Pour avis.

AMARANTE CONGO SAS
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de 10 000 000 de francs CFA Siège social: 88, avenue du Général de Gaulle,
B.P. 1306, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2014-B17-00003

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'Associé unique en date du 13 mai 2022, à Paris, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre) le 27 mai 2022, sous le numéro 4804, folio 99/33, l'Associé unique de la société a notamment décidé, à titre extraordinaire, de procéder à la dissolution anticipée sans liquidation de la société, à compter du 13 mai 2022.

effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 13 juin 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-D-00444.

L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée le 13 juin 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-00684.

Pour avis,

Le Président.

Dépôt dudit procès-verbal a été

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE; Notaire à Pointe-Noire
Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

Société MAINGERS HYDRAULIC ET SERVICES

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de: 1.000.000 de Francs CFA
Siège social : Quartier Songolo, 74 Avenue Jean Jacques MAVOUNGOU, Base industrielle,
Pointe-Noire / République du Congo.

Aux termes du Procès-verbal de décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire, de la société «MAINGERS HYDRAULIC ET SERVICES» établi en date du 03 Août 2021, enregistré à Pointe-Noire, en date du 14 Juin 2022, sous le folio 144/26 N°5672, il a été décidé de la radiation de la société «MAINGERS HYDRAULIC ET SERVICES», au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier et du changement

de sa forme juridique.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/01-2021-A-01798.

Fait à Pointe-Noire, le 14 Juin 2022.

Pour avis.

-Maître G. Christian
YABBAT-LIBENGUE-

OFFICE NOTARIAL DE MAITRE Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA
01 Rue Kikouimba, Mougali, Arrondissement 4; B.P.: 13 865;
Tél.: 06.665.65.90 - 05.558.52.96 - 05.453.03.93
E-mail bouboutouetude@gmail.com (République du Congo).

BLUEGREEN MINING

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social: 10.000.000 francs CFA
Siège social: Brazzaville, Bloc JN n°204 OCH Mougali III
RCCM: CG-BZV-01-2022-B 14-00014 (République du Congo).

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du douze avril deux mil vingt-deux, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial en la résidence de Brazzaville, enregistré à la recette des impôts de la Plaine, folio 071/9, numéro 1610, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

souscrites et libérées intégralement;

Forme Juridique: Société Anonyme régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Administration de la Société: suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive en date du douze avril deux mil vingt-deux, Monsieur Michel FAYAD, domicilié en Suisse, a été nommé Président du Conseil d'Administration et Monsieur Brice GATSE, Directeur Général de ladite Société.

Objet Social: La Société a pour objet, tant au Congo qu'à l'étranger: Extraction des Métaux et Minerais - Commercialisation-Industrialisation et Transformation.

Commissaire aux comptes: Le Cabinet Comptable THIERRY EXPERTISE, représenté par Monsieur Frédéric Thierry N'DAMBA, est désigné comme Commissaire aux comptes pour un premier exercice.

Dénomination Sociale: BLUEGREEN MINING S.A.

Dépôt légal: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 20 avril 2022.

Siège Social: Brazzaville, Bloc JN n°204 OCH Mougali III (République du Congo).

Immatriculation: La Société BLUEGREEN MINING est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 20 avril 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B14-00014.

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Pour avis,

Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,

Notaire.

Capital Social: Dix millions de francs CFA, divisé en cent (100) actions de cent mille (100.000) francs CFA chacune, entièrement

Vers l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques

Dans le cadre des préparatifs de l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques de l'Archidiocèse de Brazzaville (ASOA) l'abbé Jonas Koudissa, président du secrétariat général de l'ASOA, organe chargé de préparer et d'organiser cette assemblée, a animé une conférence de presse, mardi 21 juin 2022, au siège de l'Académie catholique de Brazzaville pour l'éthique (ACABE), au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. Plusieurs reporters de divers organes de presse de la place y ont pris part.

Dès l'entame de cette conférence de presse, l'abbé Jonas Koudissa a fait savoir: «Madame et Messieurs de la presse locale et nationale, je vous remercie et vous exprime toute ma gratitude d'avoir répondu gracieusement et massivement à l'invitation qui vous a été adressée pour couvrir cette conférence de presse où nous voulons vous annoncer un grand événement qui aura lieu dans l'Eglise particulière de Brazzaville, notamment dans l'archidiocèse de Brazzaville, au siège de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique Centrale (ACERAC), du dimanche 26 juin au samedi 2 juillet 2022. Il s'agit de l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques de l'Archidiocèse (ASOA), convoquée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville. Pour en savoir plus, je suis à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.»

Répondant à la première question sur la composition des participants et les objectifs de cette assemblée, le conférencier a relevé: «Pour répondre à cette première question, c'est tout le monde qui va y participer. Ce sont tous les chrétiens de l'archidiocèse qui participent à ces assises, dans la mesure où il y a un questionnaire qui a été envoyé dans toutes les paroisses, à toutes les communautés paroissiales ainsi qu'à nos prêtres qui sont à l'étranger. Et toutes ces entités ont eu le temps de répondre à ce questionnaire. C'est tout le monde qui y participe. De manière particulière comme tout le monde ne peut pas se rassembler dans une salle, nous avons choisi des délégués. En ce qui concerne les prêtres diocésains, ce sont tous les prêtres et ceux qui sont à l'étranger qui pourront faire le déplacement. En ce qui concerne les congrégations religieuses, il y aura des délégations. Et pour les laïcs également, il y aura des délégations des mouvements d'apostolat de sorte que toutes les entités de l'archidiocèse seront représentées. Nous serons au total autour de 400 participants. C'est donc tout le monde qui va y participer. Les objectifs de cette assemblée: vous savez que le nouvel archevêque qui est arrivé à l'ambition de ne pas rater le début comme on le dit. Donc, il s'agit de prendre la marche ensemble, de s'assurer que nous sommes tous sur le même diapason. Donc, il a voulu consulter le peuple de Dieu dans toute sa diversité. Au départ, on parlait d'une assemblée des prêtres, et ça évolué vers une assem-

blée qui soit représentative de toutes les entités de l'archidiocèse de Brazzaville et que les préoccupations soient portées. L'archevêque veut poser les jalons en donnant la parole à tout le monde pour qu'on pose les vraies questions, les priorités sur lesquelles nous allons travailler les prochaines années, les prochaines décennies. Voilà l'objectif général. De façon particulière, ce sera aux participants de fixer les aspects spirituels, pastorales, économiques, etc. Tous les aspects de la vie d'un diocèse.»

Thèmes et sous thèmes à l'ordre du jour

Au sujet des thèmes et sous thèmes qui seront traités au cours de cette assemblée, le conférencier a renchéri: «Le questionnaire comportait au total 10 questions qui seront traitées. Il y avait plusieurs sous thèmes. Nous avons eu le retour de ces questions, à partir desquelles, nous avons pu identifier une trentaine de priorités. Nous avons essayé de les ramener à 20 priorités. Nous aurons au moins 20 questions fondamentales. Dans chaque question, nous aurons des subdivisions. Mais, on a essayé de réduire ça à 20 questions prioritaires sur lesquelles on va réfléchir. Si je prends les finances, il s'agit d'abord d'obtenir l'orthodoxie financière, mais à terme, il s'agit d'atteindre l'autosuffisance, l'autonomie financière. Vous savez que les temps où nos Eglises étaient financées par l'extérieur sont révolus. Les chrétiens ne sont pas aussi conscients de ça. Mais, il s'agit pour nous-mêmes de nous autofinancer. Et donc, il faut réfléchir sur ça. Il s'agit de créer ou de trouver des sources de financement. Si je prends la question du patrimoine, ça nous emmène aux paroisses, au nombre des terrains qui existent, qui sont à trouver. La législation de ce patrimoine. Je ne vous informerai pas en vous disant que la richesse de beaucoup de diocèses dans le monde se trouve dans l'immobilier. Nous sommes dans un pays encore jeune, il y a des possibilités. Il y a les projets. Les projets classiques, agricoles. Notre pays a choisi l'agriculture comme priorité. Ce travail qui a été effectué de façon disparate, il s'agit de le concentrer sous une seule forme. Il s'agit de vérifier tout ce que nous avons déjà. Est-ce que c'est bien géré? Est-ce que ça rapporte suffisamment de ressources pour l'Eglise? En règle générale, il s'agit de réfléchir sur la façon d'entretenir notre personnel, notre clergé, de sorte que le prêtre ne puisse pas se demander: qu'est-ce



Abbé Jonas Koudissa

qu'il va manger demain, de quoi va-t-il se vêtir? Afin qu'il soit consacré entièrement à l'annonce de la Parole de Dieu, comme les apôtres d'ailleurs, lorsqu'ils ont commencé. Donc ôter aux prêtres, le souci du lendemain. Ce sont là des questions prioritaires. Nous avons aussi d'autres questions prioritaires comme le catéchisme, la durée des années de catéchisme, que cela ne diffère pas d'une paroisse à une autre. Les chants liturgiques, les chorales, la manière de chanter, d'animer les messes. Toutes ces questions seront débattues au cours de ces assises.»

Retraite des prêtres

«Au centre, il s'agit de réfléchir sur la retraite des prêtres. Qu'est-ce qu'on devient lorsqu'on a pu la force d'être dans une paroisse. Nous avons un clergé qui augmente, mais qui vieillit aussi. Comment faire face demain aux charges des prêtres retraités. Il y a les ouvriers de l'archidiocèse. Comment assurer leur retraite, une fois qu'ils aient fini de travailler avec nous? Comment veiller qu'il n'y ait pas deux poids, deux mesures d'une paroisse à une autre. Ce sont les questions que nous allons aborder. Les questions juridiques, éthiques, le tribunal diocésain, sont des questions à l'ordre du jour. Un groupe est train de réfléchir s'il n'est pas possible de créer une mutuelle ou une banque. Je peux vous partager mon expérience en Europe, tous les diocèses en Allemagne où j'étais ont des banques. Nous avons de la matière, nous avons de la clientèle potentielle.» a fait savoir le conférencier.

Questions éthiques et spirituelles

«Les questions éthiques et spirituelles sont notre propre. Il y a la question de la retraite annuelle des prêtres. Comment faire en sorte que chaque année, chaque prêtre fasse sa retraite de façon libre. La question de la formation permanente. Quand on quitte le séminaire, après il faut continuer encore de se former. Que ça soit pour les

plus jeunes qui doivent encore apprendre le métier, que pour les anciens qui ont besoin de renouvellement. Nous avons simplement synthétisé les retours des doyennés.»

Niveau d'avancement des préparatifs

A propos du niveau d'avancement des préparatifs, l'abbé Jonas Koudissa a fait savoir: «Aujourd'hui ou demain, les participants à ces assises vont recevoir l'invitation officielle de l'archevêque qui sera annexée sur la liste des participants. Dans les 24 heures qui suivent, chacun sera au courant. Aujourd'hui, aussi, ils vont recevoir le projet de règlement intérieur. Le document de travail que nous avons appelé: «Guide de l'Assemblée» est également prêt. Il sera disponible d'abord en version digitale dans les réseaux sociaux. Tous les participants vont le recevoir. Dans ce programme, il y a le déroulement de l'assemblée, les synthèses des réponses aux questions reçues des doyennés et des pôles des prêtres de l'étranger, les réponses non synthétisées aux questions, le questionnaire qui a été envoyé et qui était à la source de la réflexion. Au niveau des équipes de travail, je ne peux pas vous dire à quel niveau se trouve chacune d'elles, puisqu'il s'agit d'un travail de réflexion, technique de préparation. Demain mercredi 22 juin, l'archevêque présidera une réunion avec les équipes techniques pour savoir le niveau d'avancement des préparatifs.»

Effectif des prêtres déjà présents à Brazzaville

Répondant à une question sur l'effectif des prêtres déjà présents à Brazzaville, le conférencier a confié: «Sincèrement, je vous dirai que je ne le sais pas. C'est le cadet de mes soucis. Il y a mieux à faire que de compter. Je sais qu'ils sont en train d'arriver. Je n'ai pas d'inquiétudes sur les prêtres qui sont déjà en train d'arriver. Hier déjà, le président de la Commission Communication (Ndlr: Abbé Alfred Malanda) est arrivé de Bruxelles (Belgique).

Les gens arrivent un à un au fur et à mesure. J'ai rencontré un autre ce matin à l'Archevêché. Il y en a qui ont donné leur date d'arrivée et qui ont confirmé leur arrivée. Et donc, je n'ai pas d'inquiétudes qu'ils n'arrivent pas. Il y aura un grand nombre des représentants de nos pôles des prêtres de l'étranger. Vous pouvez être rassurés que la diaspora des prêtres de l'étranger sera grandement représentée à ces assises.»

Structure devant recevoir les prêtres à la retraite

«Vous savez que nous n'avons pas toujours une maison de retraite des prêtres. Ça c'est une question fondamentale. Les prêtres à la retraite vont aller où? Est-ce qu'ils vont vivre chez eux? Est-ce qu'il y a une structure ecclésiale? Ce sont des questions à traiter à ce niveau-là. Il faut reconnaître qu'on n'avait pas beaucoup de prêtres retraités jusqu'à ce jour. Mais ça risque de changer dans l'avenir.» a fait remarquer le principal orateur.

Attentes du Peuple de Dieu

«Le peuple de Dieu doit tout attendre de cette assemblée, parce que c'est une chance inouïe pour notre archidiocèse de repartir sur de nouvelles bases, pour repartir à zéro.» Citant un paragraphe de la lettre d'invitation, l'abbé Jonas Koudissa a repris les propos de l'archevêque qui explique ce qui suit: «Au cours de ces assises, nous allons refonder notre vie diocésaine en partant des réponses données par les doyennés, les religieux, religieuses, les prêtres de l'étranger (...).» «Le peuple de Dieu a beaucoup à attendre, d'ailleurs, l'évêque l'invite à beaucoup prier pour cette assemblée. Que ça soit un événement où le Seigneur fait un passage sur son peuple. Que de cette rencontre naisse des chemins nouveaux. Le peuple de Dieu a tout attendre, c'est une chance inouïe. On ne l'a pas connu: un évêque qui arrive et qui commence par faire asseoir les gens. C'est une chance qu'il nous faut saisir. C'est valable pour les prêtres,

c'est valable pour tout le peuple de Dieu. D'ailleurs, dans le programme il est prévu une rencontre entre l'archevêque et le clergé diocésain, le lundi 27 juin 2022, dans l'après-midi. C'est une opportunité pour inviter le peuple de Dieu à rebondir ensemble. Je ne peux qu'inviter le peuple à l'espérance et à la confiance.» a souligné l'abbé Jonas Koudissa.

Participation de certaines expertises des autres diocèses

«Nous avons prévu des expertises dans le cadre de nos équipes de travail. Il y a déjà beaucoup d'experts laïcs. Mais nous attendons aussi la visite de l'administrateur diocésain de Grenoble, en France, qui est un diocèse partenaire de notre archidiocèse qui va venir nous parler. Nous attendons aussi l'intervention de l'un de nos prêtres l'abbé Mesmin Auxence Gaya qui a été nommé vicaire général en Guyane. Voilà un peu les invités de marque que nous avons. Les autres expertises devront s'accomplir dans le cadre technique de préparation.» a affirmé le conférencier.

Constat de l'archevêque sur la marche de l'Eglise dans l'Archidiocèse de Brazzaville

«La situation n'était pas tout à fait rose. Je me souviens qu'il y a deux ans, on a eu quelques difficultés de communication. Il y a eu quelques couacs, notamment au niveau du clergé. Pour prendre uniquement une question qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive: les affectations des prêtres. C'est une question que je n'ai pas évoquée dans mon listing qui mériterait d'être abordée au cours de cette assemblée avec des critères et des normes qui feront que nous ayons demain une gestion optimale de notre personnel ecclésiastique. Cette rencontre n'est pas seulement souhaitée par l'archevêque, mais aussi par les prêtres. Voilà l'engouement avec lequel les prêtres de l'étranger viennent participer à cette rencontre. Je signale que la plupart d'entre eux, ils ont payé leur billet de leur propre poche.» a déclaré l'abbé Jonas Koudissa.

Quelle espérance pour le Peuple de Dieu et le clergé?

«Nous sommes invités tous à changer nos mentalités, à refaire nos reflexes pour aller vers plus de professionnalisme, pour aller vers le meilleur où chacun respecte le domaine de l'autre où on collabore dans le même champ du Seigneur pour que tous nous apportons notre part à la construction de l'édifice de Saint Pierre.» a rappelé le conférencier.

Le mariage des prêtres

«Cette question n'est pas inscrite à l'ordre du jour de notre assemblée. L'assemblée n'a aucune qualité à légiférer sur cette question. Elle appartient à l'Eglise universelle. Je n'ai même pas vu une requête allant dans ce sens de la part du Peuple de Dieu.» a conclu le conférencier.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Mgr Bienvenu Manamika reçu par les membres de la MUCASOC

Dans le sillage de la joie de Pâques et de la fête de Pentecôte, signe d'unité dans le respect des diversités, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du centre (PEC), a accepté non sans surprise l'invitation de la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne (MUCASOC). Il a été accueilli le 7 juin 2022, en l'église Saint-Esprit de Mougali, autour d'une eucharistie présidée par lui et concélébrée par le curé de cette paroisse et des prêtres membres de la Mutuelle. Dans une ambiance de foulards jaunes sur fonds de Cœur sacré de Jésus-un des signes distinctifs de cette association-traversée par des chants liturgiques exécutés par la chorale Langues de feux de cette paroisse.



L'archevêque de Brazzaville recevant des soutanes des mains du président de la MUCASOC

MUCASOC, il a dit: «constatant le manque de solidarité agissante entre chrétiens de notre chère Eglise du Congo et le non développement de la culture de

Is étaient là, nombreux, les membres de la MUCASOC des huit zones de Brazzaville où elle est implantée. D'autres fidèles et curieux se sont joints à eux. Ils ont pu entendre l'homélie de l'archevêque de Brazzaville laquelle a confiné à une catéchèse.

heureux. Pour être heureux, vous devez éclairer les autres, c'est-à-dire être lumière, partir de la parole de Dieu, du Christ Jésus. Vous avez intérêt à revenir au vrai sel: Jésus Christ. Sans Lui, vous ne pouvez pas saler. Si nous n'êtes pas sel de la terre et lumière du monde,

Utilisant le matériau évangélique proposé, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a, dès l'entame de son exhorté, rappelé, avec force, ses paroles du Christ Jésus: «Vous êtes le sel de la terre! Si le sel vient à s'affadir, les passants le piétineront... La parole doit être au centre de l'agir de votre Mutuelle. Si elle n'est pas au cœur de votre association, vous n'êtes plus le sel de la terre ni la lumière du monde. Quand on a reçu la parole de Dieu, on commence à donner de la saveur. On a du goût. Mais, ce goût vient de l'extérieur, du Christ Jésus. Le Christ affirme vous êtes sel... dès maintenant qui que vous soyez parce que vous êtes liés à Lui. C'est Lui qui est pur d'intention. C'est Lui qui est aimable. C'est Lui qui a la force de se donner totalement. Oui, vous êtes le sel de la terre parce que vous faites corps avec Lui. Vous avez ainsi de la personnalité. Vous avez du goût. Vous avez de la saveur», a-t-il dit, avant d'attirer ainsi leur attention: «Si vous avez adhéré à la MUCASOC pour l'entraide uniquement, vous serez mal-



Des mutualistes pendant la messe

vous vocation est ratée» Le président de la MUCASOC, Joseph Manoungou, en la circonstance, mettant en exergue le texte de 1 Jean 3, 18, s'est adressé ainsi à Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou: «la présente rencontre permet à notre communauté de vous exprimer toutes nos félicitations pour la confiance que vous avez bénéficié de la part de sa Sainteté, le Pape François en faisant de vous l'archevêque de Brazzaville». Et, portant éclairage sur la fondation de la

charité en milieu communautaire chrétien, il fut créé le 10 août 2003, la Mutuelle catholique pour la solidarité chrétienne par votre humble serviteur pour pallier aussi petitement que cela soit ce manque de solidarité». Notre association, a-t-il poursuivi, est ouverte à toutes les chrétiennes et à tous les chrétiens des Eglises membres de l'œcuménisme et aux païens, pour qu'à travers nos œuvres ils reconnaissent l'œuvre salvifique de Jésus-Christ, notre Seigneur. «Notre souhait est de

nous installer dans tous les diocèses du Congo», a-t-il conclu, en remettant les documents fondamentaux de la Mutuelle à l'archevêque de Brazzaville et en sollicitant son aide à cet effet. La MUCASOC compte 381 membres dont 363 laïcs répartis en huit zones de Talangaï à Moussosso; 14 clercs et quatre religieuses. Les membres de la MUCASOC ont offert au cours de cette messe, à l'archevêque de Brazzaville, des présents de diverses natures allant des vivres aux vêtements liturgiques (soutanes). Agréablement surpris par l'accueil, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a remercié, de tout son cœur, les membres de la Mutuelle, en leur demandant d'être bons et de tenir ferme dans la foi; de fixer sans cesse Jésus-Christ pour que la joie et la paix, tout comme le courage serein et l'amour ne les quittent point.

L'eucharistie a été une belle messe-rencontre qui a permis à l'archevêque de Brazzaville de connaître physiquement la Mutuelle, mais aussi un «temps de catéchèse» pour les membres de cette Mutuelle sur ce qu'ils doivent être: «Sel et lumière de la terre».

Viclaire MALONGA

«Je te suivrai partout où tu iras»

Textes: 1R19, 16b.19-21; Ps 15; Ga 5,1.13-18; Lc 9, 51-62

Sœurs et frères, en ce 13^e dimanche du temps ordinaire, la parole de Dieu nous invite à nous mettre à la suite de Jésus; le suivre dans la liberté de notre vie. Il s'agit de nous détacher de tout; se mettre tout entier; corps et âme à la suite du définitif. Il s'agit pour nous de sortir d'une vie ordinaire aux petits horizons; pour s'engager dans une œuvre grandiose, celle du salut du genre humain. Suivre Jésus, c'est se détacher de nos sécurités matérielles car le fils de l'homme n'a pas d'endroit où reposer sa tête.

Ce qui est important; c'est la promesse de voir les grandes choses. En effet, ceux qui acceptent de vouer leur vie au Christ deviennent des témoins privilégiés des merveilles de la grâce dans les cœurs, du triomphe de l'amour divin sur le mal du monde. Il s'agit de surpasser les désirs de la chair dont nous parle Saint Paul dans la deuxième lecture pour s'attacher uniquement à Jésus de manière totale.

S'engager sur le chemin de la vocation, c'est se lancer dans une aventure de pauvreté. C'est recevoir simplement ce qui est donné par la Providence Divine. La vocation doit primer sur tout. En réalité, aucune vocation n'est stérile, la vie consacrée au Christ est une vie essentiellement féconde; elle porte du fruit et un fruit durable. Une fécondité spirituelle. Le but de l'appel de Jésus, n'est pas de produire du fruit dans le domaine des tâches temporelles, d'enrichir la société ou de se rendre matériellement utile par une profession. L'objectif de la vocation ne se trouve pas là. L'appel veut favoriser le bien-être spirituel, la montée des âmes. Or c'est le service le plus noble et le plus élevé qui puisse être rendu à l'humanité. Aussi la vocation est-elle une grâce non seulement pour celui qui est appelé mais pour tous les hommes qui doivent en bénéficier.

Par ailleurs, la vocation engage l'homme dans une tâche bien au-dessus des tâches humaines ordinaires: gagner les hommes au Christ. En réalité c'est une œuvre divine, car seul Dieu peut prendre un homme, le convertir, le transformer, le sanctifier. Une œuvre divine dépasse tous métiers, carrières et professions; tous les travaux humains. La vocation est une invitation à accomplir le travail de Dieu, un travail miraculeux. Demandons au Seigneur la grâce de tout quitter pour nous mettre à sa suite; un détachement complet au monde en vue d'un attachement complet au sauveur.

Abbé Ander KETIKETI

participants sur le choix d'une activité génératrice de revenus. Et comment élaborer un projet, une stratégie de financement. Pour clôturer le moment des échanges, des débats, Mgr Daniel, père Clotaire Jonas Bangui, coordonnateur national et Côme Chancel Likouka, secrétaire chargé à la jeunesse de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse, ont échangé sur la journée mondiale de la jeunesse (JM) 2022, à Lisbonne, au Portugal.

Au cours de ces travaux, les participants se sont réjouis de la qualité des échanges et des enseignements reçus. A la fin, 18 recommandations ont été formulées. Il s'agit de pratiquer l'amour fraternel dans les milieux naturels de vie; évangéliser davantage les familles pour

les enseignements reçus lors des forums et autres sessions rassemblant les jeunes; interpellé les jeunes sur les déviances actuelles, etc. Ce forum renforcera également les capacités, la complémentarité et la solidarité afin de faire triompher la jeunesse dans une bonne gestion des diocèses et des paroisses.

Une messe d'action de grâce a été célébrée le dimanche 29 mai 2022 en l'église Saint François. Elle a été présidée par Mgr Daniel Mizonzo, où il a été entouré des prêtres et des religieux participants. L'abbé Roland Armel Miasouamana, vicaire à la paroisse Notre-Dame du Suffrage de Moussosso, s'est réjoui des échanges et débats fructueux de cette 13^e édition du Forum des jeunes. Il a invité les parents

JEUNESSE CATHOLIQUE DU CONGO

La 13^e édition du Forum national s'est tenue à Pointe-Noire

Pratiquer l'amour fraternel et marcher ensemble: tel est l'appel ultime que Mgr Daniel Mizonzo a lancé au millier des jeunes qui ont pris part, à Liambou, dans l'archidiocèse de Pointe-Noire, à la 13^e édition du Forum national de la jeunesse catholique. Du 26 au 29 mai 2022, en effet, des centaines de jeunes de tous les archidiocèses et diocèses du Congo se sont réunis autour de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse. Il était accompagné des dizaines de prêtres, religieux, et religieuses, aumôniers diocésains et paroissiaux pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse de différents diocèses. Ce forum a été placé sous le thème: «Jeunesse congolaise, ensemble luttons contre les déviances actuelles dans nos milieux de vie par l'annonce de l'Évangile».



NN.SS. Miguel Angel Olaverri et Daniel Mizonzo, pendant les travaux

François pour une Eglise où chacun trouve sa place. C'est la communion, la participation et la mission qui résument ces missions. M. Honoré Chelmy Fioril Yoka, substitut du procureur de la République près du tribunal de grande instance de Pointe-Noire, a échangé sur la délinquance en milieu jeunes au Congo. Il a retracé les causes, les conséquences et a proposé quelques solutions. Il a invité les jeunes à prendre conscience, car ils sont responsables de leur vie. Il a eu de la tristesse pour l'école d'aujourd'hui devenue un laboratoire du mal. Le thème: «Leadership et entrepreneuriat» a été traité. Sharley Ngouala et Wilfrid Mbizi, les chefs d'agence CAPPED du grand marché et de Tié-tié ont montré comment créer une épargne et comment élaborer des stratégies d'épargne même en portant de peu. Ensuite Valdain Kimbeme, directeur des opérations de la CAPPED, et Jean Michel Ngouala, chef d'agence de la CAPPED de Gamboma, ont édifié les

Depuis l'annonce de la pandémie de COVID-19 au Congo, certaines activités ont connu un impact négatif. L'Eglise aussi, a subi cet impact négatif sur les activités notamment avec l'arrêt de certaines activités nationales. Aujourd'hui, le sourire revient à la Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse qui a repris avec les activités nationales. Pendant trois jours, donc, la jeunesse catholique du Congo a été édifée sur plusieurs thèmes de réflexion afin de s'ouvrir à la synodalité dans l'Eglise.

A l'ouverture de ce forum, Mgr Daniel Mizonzo, qui a tout d'abord souhaité la bienvenue aux différentes délégations, et a également remercié Mgr Miguel Angel, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, pour l'accueil et l'acceptation du forum dans son archidiocèse. C'est d'ailleurs Mgr Miguel Angel Olaverri qui a ouvert le moment des échanges et des débats en exposant sur le thème: «Une Eglise synodale: communion, participation et mission». Il a invité les participants à marcher ensemble et à recourir à l'orientation de l'Eglise que propose le Pape



Les participants au Forum autour de Mgr Daniel Mizonzo

une bonne éducation de base; sensibiliser les jeunes sur l'importance de la reconstruction, de la réconciliation, la justice et la paix dans le pays; multiplier les rencontres pour vulgariser

à revenir sur les bonnes bases de l'éducation des enfants. Car la famille est la base de l'Eglise.

Madocie Déogratias MONGO



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Recrutement d'un Consultant en Gestion Financière (CGF) pour le Bureau de la Banque Mondiale en République du Congo

Le Bureau de la Banque Mondiale en République du Congo, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, entend procéder à la sélection d'un Consultant en Gestion Financière (CGF).

Objectifs de la mission et méthodologie

Le Consultant en Gestion Financière (CGF) effectue des tâches principalement axées sur des fonctions spécifiques au projet telles que la conformité fiduciaire, la qualité à l'entrée du travail sur l'évaluation de la gestion financière, le renforcement des capacités et l'évaluation de la conformité aux clauses de prêt et/ou don.

Au cours de la préparation du projet, le CGF évalue les dispositifs de gestion financière proposés afin d'identifier les éventuelles faiblesses et de déterminer les risques qu'ils présentent. Le CGF conseille les chargés de projet sur les mesures d'atténuation des risques pertinentes et conseille l'Emprunteur sur la conception des arrangements de gestion financière appropriés, en se concentrant sur le développement de la capacité de l'agence d'exécution. Il/elle convient avec l'emprunteur du format et du contenu des rapports financiers intermédiaires (RFI) et des états financiers audités à fournir tout au long de la mise en œuvre du projet, la préparation des TDRs d'audit ainsi que de leur portée et du processus de sélection de l'auditeur. Pour tous les projets, au stade de la préparation, le CGF est chargé de (a) mener l'évaluation en Gestion Financière, (b) apporter des contributions au document d'évaluation du projet («Project Appraisal Document (PAD)») et (c) apporter des contributions au dossier de négociation du projet sur la section gestion financière, selon les besoins.

Rôles et Responsabilités

Sous la responsabilité directe du Spécialiste Principal en Gestion Financière, le CGF travaillera sur les projets et programmes financés par la Banque mondiale en République du Congo, et interviendra sur les aspects relatifs à la gestion financière qui lui seront confiées, et qui sont liés aux opéra-

tions de la Banque mondiale, y compris la documentation et le suivi de la mise œuvre des recommandations des missions d'appui à la mise en œuvre des projets. Il s'agira notamment (liste non exhaustive), de:

- Procéder à des évaluations de la capacité de gestion financière des entités chargées de la mise en œuvre des projets ;
- Effectuer des missions d'appui à la mise en œuvre pour s'assurer que les projets sont exécutés en conformité avec les règles acceptables de gestion financière et fournir des contributions pour les aides mémoires et les rapports sur la mise en œuvre des projets;
- Examiner les rapports financiers intermédiaires non audités (RFI), les états financiers annuels, les rapports d'audits incluant les lettres de recommandation et autres rapports spéciaux reçus ; et faire le suivi du respect des clauses de gestion financière spécifiées dans les conventions de financement des projets;
- Et effectuer toute autre activité liée à la gestion financière (conduire des revues approfondies des dépenses ; évaluer la capacité en gestion financière de l'Emprunteur ainsi que son système de reporting lors de la préparation de nouveaux projets, suivre les décaissements et participer aux ateliers de revue de la performance du portefeuille ; etc ...) demandé par les Spécialistes en Gestion Financière ou le Chef de l'Unité Gestion Financière de la Banque mondiale.

NB: Le CGF est appelé à apporter un appui au Spécialiste Principal en Gestion Financière, et n'a pas vocation à se substituer à ce dernier

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Profil du consultant

Le consultant devrait idéalement être un comptable de profession avec de préférence, une expérience avérée en comptabilité, gestion administrative et financière, et des années d'expérience post-qualification en gestion financière. De manière

résumé, les candidats doivent remplir les critères ci-après:

- Un diplôme supérieur (Bac + 5 au moins) en comptabilité, audit, finance, contrôle de gestion, économie;
- Avoir au moins cinq (05) années d'expériences professionnelles en gestion administrative et financière, audit et une bonne connaissance des normes comptables internationales et des normes internationales d'audit dans une entreprise privée, ou un projet de développement sur financement extérieur;
- Une expérience des systèmes et procédures d'audit interne et de contrôle interne (y compris connaissance du COSO), avec la capacité d'évaluer ces systèmes et de recommander des mesures correctives si nécessaire ;
- Une bonne compréhension de l'examen des états financiers, y compris des états qui lient les informations financières aux informations non financières ;
- Une expérience en audit, y compris l'évaluation des compétences des auditeurs, et la capacité d'analyser l'impact des rapports d'audit qualifiés et des faiblesses découlant des lettres de recommandations.
- Des expériences et connaissances des procédures de décaissement, de gestion financière et de reporting des projets financés par les Bailleurs de Fonds (y compris de la Banque mondiale) serait un atout ;
- La maîtrise du français et une connaissance pratique de l'anglais sont essentielles.
- La capacité à voyager fréquemment à l'intérieur du Congo, une bonne relation interpersonnelle ; et démontrer de l'autonomie et capacité à travailler avec les équipes multiculturelles de projets sans grande supervision.
- Un diplôme d'expertise comptable (ACCA, DEC, CPA, CA ou équivalent) serait un atout considérable.

Composition du dossier et dépôt

Les candidats intéressés doivent fournir par voie électronique les pièces ci-après :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du/des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail et autres justificatifs professionnels figurant dans le CV

Les candidatures devront être déposées à l'adresse électronique suivante: CG_FM_STC_Recruitment@worldbank.org ; au plus tard 30 juin 2022. (La taille consolidée de tous les fichiers ci-dessus ne doit pas dépasser cinq (05) MB [Mégaoctets] à la transmission).

BANQUE DES ETATS DE
L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE
Tél: 22.281.81.50-05.547.80.23-06.965.65.16
BP.: B.P. 126 – beacbzv@beac.int
Fax VSAT: 7082
Service de Gestion Administrative des Marchés

Avis d'appel d'offres

Appel d'offres national ouvert no003/BEAC/DN. BZV/OYO/AONO/Biens/2022 du 20 juin 2022 pour l'acquisition de deux (02) onduleurs pour les ascenseurs de l'Agence de la BEAC à Oyo.

Dans le cadre de sa politique de gestion du patrimoine, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage d'acquérir, sur ressources propres, deux (02) onduleurs pour les ascenseurs de son Agence à Oyo. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CE-MAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des Marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'informations à l'adresse ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°003/BEAC/DN.BZV/OYO/
AONO/Biens/2022 du 20 juin 2022
Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514. Adresse: Avenue du
Sergent
MALAMINE, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 05 547 80 24.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement en espèces, de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, à la caisse de la BEAC à Brazzaville, les jours ouvrés, entre 08h00 et 12h00.

La visite obligatoire du site se tiendra le 11 juillet 2022 à 12 heures précises à l'Agence de la BEAC à Oyo.

Les soumissions, devront être déposées à

l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le 29 juillet 2022 à 12 heures précises. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE
CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres n°003/BEAC/DN.BZV/OYO/
AONO/Biens/2022
du 20 juin 2022
Bureau d'Ordre, 6ème étage, porte 601.
Adresse Avenue du Sergent MALAMINE,
Brazzaville-Congo
Tél : (242) 05 547 80 24.

Les soumissions seront ouvertes en deux étapes. Les plis administratifs et techniques seront ouverts, le 29 juillet 2022 à 13 heures précises à la Direction Nationale de la BEAC à Brazzaville. Seuls les plis financiers, pour les offres jugées conformes, seront ouverts par la suite.

Par ailleurs, les séances d'ouverture seront publiques. Les représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui le souhaitent, pourront y prendre part, tout en respectant les mesures barrières contre la Covid19.

Fait à Brazzaville, le 20 juin 2022

**Le Président de la Commission
des Marchés**

Le baccalauréat se déroule normalement

Ils sont 94.477 candidats répartis dans 244 centres à passer les épreuves écrites du baccalauréat session de juin 2022. Ce, depuis le 21 sur toute l'étendue du territoire national. Pour s'assurer de la bonne tenue de cet examen, Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation accompagné d'une forte délégation a visité trois centres à Brazzaville dont le centre du lycée Pierre Savorgnan de Brazza à Bacongo, 2^e arrondissement où il a lancé les épreuves de mathématiques, le premier jour.

Après ce lycée, le ministre de l'Enseignement général a visité le centre du lycée Emery Patrice Lumumba, dans le 4^e arrondissement Mougali et le complexe Gampo-Oliou-lycée de la Révolution, à Ouenzé dans le 5^e arrondissement de Brazzaville. Ce département, à lui seul, a présenté 45.161 candidats dont 23.609 filles. Partout où il est passé, les épreuves se sont déroulées sans incident majeur. «*Nous sommes satisfaits du démarrage du baccalauréat et, saluons ce travail du Gouvernement qui s'est engagé fermement dans la vision du chef de l'Etat Denis Sassou Nguesso quant à la prise en charge de la jeunesse scolarisée. Nous avons le retour des différents chefs de jury disséminés à travers le pays. A titre de rappel, nous avons 244 centres nonobstant les deux*

centres que nous avons créés ce matin, notamment celui du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU) parce que là aussi nous avons quelques candidats malades. Pour le reste, je peux vous rassurer que tout se déroule bien», a dit Jean Luc Mouthou. Pour garantir la santé des candidats, les services de la sécurité civile sont déployés dans tous les centres d'examen. Au lycée Pierre Savorgnan de Brazza, une candidate malportante a été rapidement prise en charge aux premières heures avant le démarrage des épreuves. «*Votre travail est singulier dans la prise en charge des pathologies des enfants qui sont quelquefois liées au stress. Nous saluons votre présence et nous espérons que cette collaboration va se perpétuer*», a-t-il apprécié. Pour donner à tous les candidats



Les candidats affrontant l'épreuve de mathématiques

la chance d'atteindre son centre à l'heure, le ministère et la municipalité de Brazzaville ainsi que des partenaires privés ont mis gracieusement à la disposition des candidats des bus pour faciliter leur transport. «*Nous avons voulu mettre toutes les facilités possibles pour permettre à tout candidat de se sentir à l'aise pour rejoindre son centre*», a expliqué le chef du département de l'Enseignement préscolaire. On peut signaler un fait déplorable à cette session, une quinzaine de candidats ont été escroqués par deux enseignants véreux, un fonctionnaire et un bénévole dans l'espoir d'avoir

leurs noms sur les listes des inscrits. Ces marchands d'illusion ont été rattrapés et seront livrés aux services habilités pour qu'ils répondent de leurs actes. Sur le sort des candidats, ils ont été placés au centre de l'école primaire de la fraternité (Bacongo). Le ministre a promis que tout est mis en œuvre pour qu'ils passent leur examen sans inquiétude. «*Leurs copies seront mises dans des enveloppes spéciales et seront traitées normalement*», a assuré Jean Luc Mouthou.

Germaine NGALA

Le Premier ministre satisfait de l'organisation

La bonne tenue des examens d'Etat est un défi pour le Gouvernement. C'est ce qui justifie la visite d'Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, à la Direction des examens et concours (DEC) du sous-secteur de l'Enseignement préscolaire, et aux ateliers de production de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques (INRAP) le mercredi 15 juin dernier, moins d'une semaine avant les épreuves écrites du baccalauréat qui se déroulent du 21 au 24 juin sur l'ensemble du territoire.

Dans sa visite, le Premier ministre avait à ses côtés Jean Luc Mouthou ministre de l'Enseignement préscolaire. Anatole Collinet Makosso s'est dit satisfait de la bonne organisation des examens d'Etat. «*Nous pouvons noter avec beaucoup de satisfaction que le travail de préparation est très avancé et qu'à une semaine de l'organisation du baccalauréat, toutes les conditions sont pour que mardi 21 juin le baccalauréat ait lieu sur toute l'étendue du territoire nationale. J'ai été impressionné par ce qui se fait au niveau de l'équipe de maîtrise du baccalauréat.*

Que l'on déjà à partir d'une semaine à l'avance, comment sont disposés les candidats dans les salles d'examen, c'est un exploit. Je tenais à témoigner toute mon admiration au ministre et à toute son équipe», a déclaré Anatole Collinet Makosso, aussi a-t-il poursuivi: «*Heureux de constater ce qui se fait à l'INRAP. Tous ces équipements qui ont été acquis par le ministère et qui nous mettent désormais à l'abri du stress que nous avons avec les fournisseurs s'agissant des fiches d'anonymat, des copies d'examen... vous pouvez imaginer pour nous qui sommes passés par ici, le mal qu'on avait*



Le Premier ministre (au milieu) à l'atelier de production de l'INRAP

à préparer tout ce matériel et à être soumis aux caprices des fournisseurs. Aujourd'hui, le travail se déroule en régie avec le matériel du ministère avec des cadres chevronnés, je ne peux que me réjouir».

Le Brevet d'études du premier cycle (BEPC) est prévu à partir du 19 juillet, pratiquement dans un mois. Le chef du Gouverne-

ment a félicité les services du ministère pour la bonne préparation. «*J'appelle les candidats au bac et au BEPC à se préparer pour affronter les épreuves. A propos du BEPC, je suis également heureux de constater que tout le matériel est déjà prêt*».

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

L'APEEC exhorte les candidats à plus de responsabilité

L'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) a publié une déclaration lue par Benjamin Kimona, secrétaire général de l'APEEC, en présence de Christian Grégoire Epouma, président national de cette organisation, le 13 Juin 2022 à son siège à Brazzaville.

L'APEEC ne veut plus assister à l'annulation d'une session d'examen d'Etat à l'instar du baccalauréat général, session de juin 2015 dont les épreuves ont été annulées puis reprises par une session de remplacement, pour cause de fuite généralisée via internet. A ce sujet, elle attend un rapport d'enquête pour les véreux qui ont voulu décrédibiliser le sys-

tème éducatif congolais qu'ils soient traduits en justice. Ainsi l'APEEC a interpellé la communauté parentale sur l'obligation d'interdire aux enfants candidats de sortir des domiciles avec des téléphones portables (smartphones), tablettes, ordinateurs ou calculateurs programmables, objets non autorisés dans les salles d'examen, conformément à



Les responsables de l'APEEC

L'orphelinat la Cité du cœur de Kingoué en pleine florescence

Implanté dans le département de la Bouenza (diocèse de Nkayi), l'orphelinat la Cité du cœur «*Nzo-Mukolo*» de Kingoué est une structure de plus en plus florissante. C'est un complexe socio-éducatif et professionnel appartenant à l'association Maison du cœur. Une œuvre humanitaire ayant pour géniteur et promoteur l'abbé Ghislain Ngamouna, curé de la paroisse Saint Charles Lwanga de Mouyondzi dont Kingoué est l'annexe.



Jacqueline Lydia Mikolo coupant symboliquement le ruban

Le 12 décembre 2021, Mgr Andrea Giovita, chargé d'affaires à la Nonciature apostolique au Congo avait effectué une visite à Kingoué. La visite avait pour but d'encourager l'œuvre humanitaire menée dans la localité par l'abbé Ghislain Ngamouna. L'hôte de l'orphelinat de Kingoué avait salué les efforts consentis pour l'implantation de la Cité du cœur qui se veut un lieu de référence dans le département de la Bouenza, dans le domaine de l'humanitaire.

Dans sa gibecière, Mgr Andrea Giovita avait apporté un important lot de vivres et produits ménagers pour l'orphelinat de Kingoué, au nom du Saint-Père le Pape François. Le diplomate du Saint-Siège avait informé les enfants internés dans cet orphelinat qu'ils avaient la possibilité de s'adresser eux-mêmes au Saint-Père directement, pour lui demander ce dont ils avaient réellement besoin.

Deux mois après la visite du chargé d'affaires à la Nonciature, les enfants ont saisi cette opportunité en adressant une lettre de remerciements et une demande d'aide en médicaments au Pape. Aussitôt, le Saint-Père leur a répondu favorablement afin de les aider à se faire soigner, question de leur permettre de grandir en âge et en sagesse. Le 14 mai dernier, les enfants orphelins de la Cité du cœur de Kingoué ont reçu des mains de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, un important lot de médicaments provenant du Pape. C'était à l'occasion de l'inauguration et bénédiction du Centre de formation, de production et d'incubation Saint Joseph Artisan de Kingoué.

Cet orphelinat est l'unique de la Bouenza; on y trouve une école maternelle, une école primaire, un centre de formation, un internat et des activités génératrices de revenus telles que le restaurant-bar, l'auberge et la porcherie. L'œuvre existe depuis 2017.

A travers cette œuvre salvifique, l'abbé Ghislain Ngamouna, fondateur de l'association Maison du cœur amis du Congo, née le 30 août 2013, a compris l'intérêt et l'urgence de développer une chaîne d'activités socio-éducatives mais aussi philanthropiques au sein de la mission catholique de Mouyondzi notamment à Kingoué.

Le prêtre, curé de Mouyondzi depuis 2018, travaille avec l'abbé Brythish Kibinda, secrétaire de l'association, l'abbé Ismaël Biloumbou, chargé du développement agropastoral et l'abbé Gerson Mboundou, commissaire aux comptes. Dans sa vision, le fondateur de l'œuvre la Cité du cœur souhaite attirer les religieuses à Kingoué pour renforcer le personnel de cette structure qui compte 22 employés. L'orphelinat en a cinq dont un directeur, deux éducateurs, une cuisinière et une maîtresse de maison. L'orphelinat héberge 24 pensionnaires mixtes et 21 filles à l'internat.

Les employés viennent de Brazzaville, Dolisie, Mouyondzi et Loudima. Ils sont logés dans les mêmes locaux que les enfants et vivent une expérience de vie totalement voués à la cause des enfants dont ils ont la charge. Le centre de métiers quant à lui est tenu par quatre employés: une directrice, une maîtresse de couture, un maître d'hôtellerie et restauration et un maître de l'agropastoral. Son personnel vient de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Le complexe a été inauguré par la ministre Jacqueline Lydia Mikolo des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel et béni par Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi en présence de Jules Monkala Tchoumou, préfet de la Bouenza.

Aristide Ghislain NGOUMA

l'article 1^{er}, 10^e alinéa, du 26 mai 2017.

Il s'agit aussi de veiller strictement au port de l'uniforme scolaire dès le domicile par tout enfant candidat de s'abstenir ou d'éviter de participer à la vente ou achat organisés des épreuves.

Les familles sont appelés à la responsabilité.

Les candidats sont invités à adopter un comportement responsable de ne pas céder aux marchands d'illusions ou autres formules périlleuses, ne pas

s'engager dans la transhumance organisée; s'interdire tout support de tricherie; rejeter systématiquement les opérations de versement de sommes d'argent en faveur des surveillants de salle d'examen, à l'effet de bénéficier des largesses de tout genre, etc.

L'APEEC exhorte aussi le Gouvernement ainsi que les collectivités décentralisées à assurer la sécurité des candidats au sein et à la périphérie des centres d'examen.

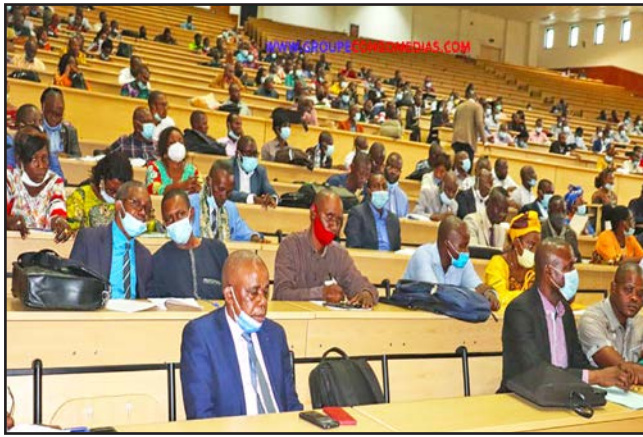
Victor GUEMBELA

Jean Luc Mouthou compte sur la bienveillance du jury

Ils sont 94 477 candidats répartis dans 244 centres qui affrontent le baccalauréat général depuis ce 21 juin sur l'ensemble du territoire national. Peu avant le déploiement du jury à travers le pays, Jean Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation a donné les dernières directives pour le bon déroulement de cette session. Le ministre de l'Enseignement général a saisi l'occasion pour réitérer la confiance du Gouvernement à l'endroit des membres du jury.

Déterminé à bien organiser le baccalauréat, ce premier diplôme qui ouvre les portes des études universitaires, le chef du département de l'Enseignement préscolaire a appelé le jury, plus particulièrement celui des départements à plus de responsabilité pour contrer toutes tentatives de fraude. Il revient au jury de faire preuve de conscience face à cette lourde mission. Par ailleurs, Jean Luc Mouthou a appelé le jury à l'instauration

et l'utilisation des cadenas intelligents, une des mesures qui lutte contre la fuite des matières. Contrairement aux sessions précédentes, à cette session aucun candidat n'est égaré. Le ministre a souligné que toutes les dispositions sont prises. Chaque candidat est déjà affecté dans une salle de classe et a une place donnée. «Cela dénote de la qualité du sérieux que nous avons mis dans l'organisation du baccalauréat cette année. Au



Les membres du jury suivant l'adresse du ministre

moment où je vous parle, aucun égaré, au contraire tous les candidats sont déjà reconnus, logés et nous attendons simplement qu'ils nous fassent un très bon travail», a-t-il dit. Jean Luc Mouthou a exhorté les candidats à la bonne conduite.

E.M.-O

SANTÉ

La drépanocytose n'est plus une fatalité

L'humanité a célébré, dimanche 19 juin dernier la Journée de sensibilisation sur la drépanocytose. Prélude à cette célébration, le ministère de la Santé à travers le Centre national de référence de la drépanocytose "Antoinette Sassou Nguesso" a procédé, samedi 18 juin 2022 à Brazzaville à la sensibilisation pour mieux lutter contre cette maladie du sang, due à la présence d'hémoglobine anormale dans le globule rouge.

C'était sous les auspices de Jean Ignace Tendele, directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, en mission de travail à Impfondo, d'où il a prononcé le lancement officiel de cette campagne. Le thème de cette année est: «Renforçons la prévention secondaire au cours des symptômes drépanocytaires majeurs (formes homozygotes...)». Pour Lydie Ocini Ngolet, Professeure en hématologie, la drépanocytose n'est plus une fatalité. Puisqu'aussi bien en ce jour, «on vit avec la drépanocytose, on grandit avec elle, on a du travail, on se marie, et on fait des enfants avec la drépanocytose», a-t-elle souligné. Mais ceci, en respectant un certain nombre de conditions: le dépistage néonatal, pour prévenir les complications qui peuvent survenir au cas où l'on détecte tardivement la maladie. Si le dépistage révèle la maladie, il faut assurer à l'enfant une alimentation équilibrée. Le fer étant la nourriture du sang, si

l'enfant n'a pas assez de fer, le sang pourrait en manquer. C'est ainsi que plusieurs autres organes peuvent en être affectés: le rein, le cœur, le cerveau, etc. il faut aussi s'assurer que l'enfant est à l'abri du paludisme en le couchant sous une moustiquaire imprégnée. Aussi, s'assurer qu'il est régulièrement vacciné, qu'il prend régulièrement de la vitamine B. Il faut aussi une consultation régulière, pour s'assurer que les tous les organes fonctionnent normalement. L'une des complications de cette maladie, c'est la maladie du rein (organe qui sert à désintoxiquer l'organisme). Le cœur, «car si l'organisme n'a plus assez de sang, il bat plus vite et finit par se fatiguer. On risque, alors, un gros cœur», a précisé Pr Lydie Ngolet. Dans son plaidoyer, René Poho, vice-président l'Association congolaise de lutte contre la drépanocytose (ACLCD) a énuméré six points pour lesquels il invite les décideurs à prêter attention aux malades drépanocytaires. Entre autres, la nécessité de



Pendant la célébration de la journée

mettre en place un dépistage néonatal ou précoce systématique; l'intégration du dépistage et de la prise en charge de la drépanocytose à tous les niveaux de la pyramide sanitaire; le lancement d'une initiative-médicament pour développer l'accès équitable aux médicaments essentiels et à l'accompagnement psycho-social; la coordination nationale de politiques et plans stratégiques de lutte contre la drépanocytose; la nécessité de mettre en place un programme de lutte contre la drépanocytose. Enfin, à l'endroit des autorités, l'ACLCD a plaidé pour l'urgence d'agir en faveur des milliers de malades drépanocytaires et leurs familles, et pour faire de la drépanocytose un enjeu de santé publique prioritaire. A rappeler que la drépanocytose est issue du genre émérite de deux parents AS (drépanocytaires partiels). Lorsqu'un couple a un gène S du hasard des individus comme: AA avec AA, le risque est nul; AA avec AS ou AA avec SS, le risque est nul mais avec naissance des enfants AS; AS avec AS, 25% de risque de mettre au monde un enfant AS ou SS; AS avec SS, 50% de risque d'enfanter un AS ou un SS; SS avec SS, 100% de risque de donner naissance à un enfant SS ou drépanocytair total. C'est par l'examen du sang (test emmêle ou électrophorèse d'hémoglobine), qu'on détecte la maladie.

Marcellin MOUZITA

Eradiquer le sida d'ici 2030

Le Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies (CNLSE), a procédé au lancement d'une enquête comportementale couplée à la sérologie VIH, à Brazzaville, mercredi 8 juin 2022, avec l'appui du système des Nations unies. Cet atelier a réuni des participants venus des administrations publiques, du programme national de lutte contre le sida (PNLS), du Fonds mondial et les représentants de la société civile.

Ouverte par Ferréol Gervais Ombola Itoua, conseiller juridique et administratif du ministre de la Santé, cette première réunion du groupe de travail a permis aux membres des différentes commissions concernées de s'approprier les missions qui leur sont assignées, dans la conduite de cette étude. Cette pathologie demeure, aujourd'hui, un problème préoccupant pour l'humanité. Selon l'ONUSIDA en 2020, 37,7 millions de personnes vivaient avec le virus, dont 36 millions

d'adultes et 1,7 millions d'enfants de 0 à 14 ans et 1,5 millions de personnes sont devenues nouvellement infectées par le VIH et 680 mille personnes sont décédées de maladies liées au SIDA. Au Congo, les populations vulnérables, comme les consommateurs de drogues, les prostitués, les détenus dans les milieux carcéraux, constituent le foyer de l'épidémie du SIDA. Les enquêtes réalisées en 2012 et 2018 montrent que la prévalence du VIH, chez les professionnels



Une vue des participants pendant les travaux

du sexe est passée de 7,5 % en 2012 et 8,1 % en 2018. Face à cette situation et cinq ans après la mise en œuvre des activités de prévention, «il est de bon aloi pour le Congo d'avoir une nouvelle estimation des indicateurs épidémiologiques liés au sida», a dit Ferréol Gervais Ombola Itoua. Cette enquête porte précisément sur l'estimation de la prévalence du VIH et sur d'autres variables comportementales, non par sur

VIE ASSOCIATIVE

L'A.C.E.S.F a formé les futurs leaders à l'I.E.C

Informé, éduqué et communiquer sont essentiels pour l'homme, dans son changement de logiciel mental. En connaître et comprendre les enjeux sont donc nécessaires pour mener à bien toute sensibilisation, aux fins de changement de comportement. C'est dans cette perspective que l'Association congolaise pour l'économie sociale et familiale (A.C.E.S.F) a organisé en mai dernier à son siège, au Plateau des 15 ans à Brazzaville, une formation à l'information, éducation et communication (I.E.C.) au profit des jeunes leaders dans ce domaine. Finalités: sensibiliser la population aux enjeux de l'économie sociale et familiale et l'outiller à en faire un instrument de règlement pacifique de conflits.



Pendant la séance de formation

Une bonne sensibilisation permet une première prise de conscience importante, entraînant un investissement personnel et un intérêt plus fort pour le changement de comportement.

Animée principalement par Armel Nkie, la formation qui s'est déroulée suivant une approche interactive, a eu pour objectifs de faire assimiler et de faire comprendre aux participants l'importance des trois verbes clés dans la sensibilisation: informer, éduquer et communiquer, pour arriver au changement de comportement et d'attitude. Pour sensibiliser de manière efficace, il faut avoir au préalable une idée précise des connaissances, attitudes et comportements que l'on souhaite changer, a dit le formateur. Le message, son message, son ton ou encore son approche; tout compte. Transmettre l'information de façon imprécise, négative, didactique, abstraite ou encore empreinte de catastrophisme est une manière de «communiquer» qui comporte des risques de démotiver les gens au lieu de les inciter à changer.

La communication, a-t-il affirmé, doit être stratégique, positive et adaptée aux circonstances et aux contextes culturels. Il a attiré, par ailleurs, l'attention des participants sur certains problèmes pouvant surgir sur le terrain, comme le refus de changement de certaines personnes, qui loin d'être forcément des échecs, sont des cas à gérer de façon spécifique. En recourant à plusieurs méthodes, comme par exemple contacter les proches, les chefs de famille ou de quartiers qui sont des leaders à ne point négliger. Les participants ont appris, aussi, différentes façons de sensibiliser sur le terrain pour mener les personnes à changer de comportement et d'attitude. Entre autres, la sensibilisation de masse, la sensibilisation de porte à porte, la sensibilisation par focus groupe (réunion, cercle restreint...). Pour pérenniser le contenu de la sensibilisation, a souligné Armel Nkie, on peut recourir à divers supports: prospectus, affichettes, casquettes, documents en y gravant des axes de message forts et frappants susceptibles de permettre à une personne de se ressaisir dans sa façon de se comporter.

La méthode de sensibilisation, a-t-il souligné, doit être adaptée à la thématique retenue, en ne perdant pas de vue le contexte, afin de mieux adapter les moyens à utiliser. Insistant sur ce qu'il faut faire dans la sensibilisation, il a soutenu qu'il faut faire savoir ce qu'il faut dire, utiliser les images ou les dessins pour assoir l'argument; persuader et toucher la personne; se présenter, se mettre dans la peau des personnes à sensibiliser, c'est-à-dire ne point juger; faire attention au code linguistique (utiliser le même langage que les personnes à sensibiliser); montrer l'importance du sujet; ne point monopoliser la parole, c'est-à-dire échanger en faisant parler tout le monde. Comme cas pratique, les participants ont planché sur la délinquance.

Une fois la formation bien assimilée et comprise, les jeunes leaders deviendront des pairs éducateurs en économie sociale et familiale. Ceux, retenus pour la formation, ont été choisis suivant le Plan de travail budget annuel (PTBA) 2022, qui a entre autres objectifs d'identifier et de former des sensibilisateurs.

Pour la première phase, 20 futurs leaders ont été identifiés dans Brazzaville Centre-Nord. Et, ceux de Bacongo et Makélékélé et outre Djoué seront formés dans les jours à venir.

Violaire MALONGA

la population en général, mais chez les populations clés: les détenus et les usagers des drogues injectables. Elle sera menée à l'échelle nationale avec la sélection des grandes villes: Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Pokola et Ouessou. «Il faut que les gens aient à

l'esprit que la maladie est toujours présente. Au Congo, la prévalence est de plus de 3%. Nos efforts, c'est d'orienter et de coordonner la réponse nationale», a rappelé Joseph Axel Ngatsé, le chef des programmes au CNLSE.

Philippe BANZ

DREPANOCYTOSE

Un véritable problème de santé publique au Congo

La drépanocytose est une maladie génétique, héréditaire, toujours transmise conjointement par le père et par la mère. C'est une maladie du sang, due à la présence d'une hémoglobine anormale dans le globule rouge. Elle touche aussi bien les filles que les garçons. Les premiers signes peuvent apparaître dès le troisième mois. Elle est inégale d'une personne à une autre.

Maladie pénible, souvent méconnue, négligée, qui nécessite toute la vie des soins réguliers. Elle est à l'origine d'anémie aigue, d'obstruction des vaisseaux entraînant des crises de douleurs souvent atroces et d'une susceptibilité accrue aux infections

Cette affection touche plus de 50 millions de personnes dans le monde sans distinction de continent, même si l'Afrique noire et les Caraïbes soient les plus concernés sans oublier le pourtour méditerranéen

La drépanocytose constitue au Congo un véritable problème de santé publique et le 19 juin, journée internationale de la drépanocytose comme le précise la résolution no 63/237 du 22 décembre 2008 de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies

(ONU), initiée par le Congo et soutenue par le Sénégal Elle constitue un réel drame social. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle occupe le 4ème rang dans les priorités en matière de santé publique mondiale après le paludisme, le sida et le cancer Pour une population estimée à 5, 7 millions d'habitants, un quart (25%) est porteur du gène c'est-à-dire transmetteur de la maladie et près de un nouveau-né malade sur 102 naissances (NZINGOULA, Premiers Etats Généraux de la drépanocytose, Brazzaville, 2005). Elle demeure l'une des premières causes d'hospitalisation et de consultation dans les services de pédiatrie et d'hématologie clinique.

Comme si cela ne suffisait pas, la drépanocytose entraîne en plus une charge émotionnelle



Pf Samuel Nzingoula

et affective importante qui se manifeste au niveau des parents, un sentiment de malédiction et de sorcellerie. Elle suscite parfois des sentiments de rejet, de culpabilité et d'incapacité à procréer un enfant normal, de dévalorisation et de honte. Observe également l'hyperprotection anxieuse et parfois de séparation de couples voir de divorce. Chez l'enfant les conséquences portent sur le développement statur pondéral, pubertaire et psychosocial plus ou moins retardé. La scolarité souvent perturbée avec près d'un tiers d'enfants ont un retard scolaire. Des difficultés de socialisation et une tendance à l'isole-

ment sont notées

Malgré les difficultés rencontrées dans la prise en charge, le suivi médical régulier a permis d'observer que plus de 40% d'enfants malades ont atteint l'âge adulte, actuellement le plus âgé a 79 ans dans notre pays. Cette prise en charge est réalisée dans les structures de santé, mais surtout dans les services de pédiatrie, d'hématologie clinique, du Centre National de Référence de la drépanocytose * Antoinette SASSOU NGUESSO* de Brazzaville et du Centre de la drépanocytose de A. Sicé de Pointe Noire, mais sans direction de programme de lutte contre la drépanocytose

Cette prise en charge pose des problèmes liés notamment à la transfusion sanguine, aux mesures préventives et aux complications aiguës et chroniques. Au sujet de la transfusion, il sied de stigmatiser le coût élevé de l'acte et les difficultés de disposer des produits sanguins

Quant aux mesures préventives, elles sont onéreuses par le coût élevé des vaccins spécifiques, de l'antibiothérapie, de l'acide folique et des médicaments contre la douleur notamment le paracétamol, les anti-inflammatoires non

stéroïdiens (AINS), la morphine l'hydroxyurée (HYDREA) et le voxelotor.

La prise en charge adéquate des complications aiguës et chroniques se heurte aux coûts élevés des hospitalisations et des prescriptions médicamenteuses à titre externe difficilement accessibles aux familles le plus souvent démunies

Actuellement, il existe deux thérapies lourdes et fort coûteuses qui permettent de guérir la maladie : la greffe de moelle et de la thérapie génique

Que faire alors : plusieurs mesures doivent être réalisées; 1) réduire les risques de la transmission de la maladie d'une génération à une autre génération, 2) renforcer les activités d'information, d'éducation et de communication par des campagnes de sensibilisation, promouvoir la formation de base et continue du personnel de santé, des membres des associations, 3) rendre obligatoire le dépistage prénuptial de la drépanocytose, 4) assurer une prise en charge médicale et psychosociale. 5) encourager le dépistage néonatal comme réalisé en 1986 (DJEMBO TATY, Nouv Rev fr hémato), 2005 (NZINGOULA, Premiers

Etats Généraux de la drépanocytose Brazzaville), et récemment 2020 (ELIRA, Journée mondiale de sensibilisation sur la drépanocytose) pour assurer une prise en charge précoce. 6) mettre en application l'arrêté no 5198 du 5 octobre 1994 instituant un régime de gratuité pour les drépanocytaires congolais, et la loi 12/215 du 31 août 2015 sur l'assurance maladie universelle (AMU). 7) enfin créer une direction de lutte contre la drépanocytose à l'instar des principales maladies du pays

Enfin la lutte contre la drépanocytose doit faire appel à une action synergique savamment menée par une équipe pluridisciplinaire impliquant les acteurs de la santé, les malades, les parents, les décideurs politiques, les associations, les ONG et les organisations internationales

Professeur émérite
Samuel NZINGOULA,
Pédiatre

Président du Comité Scientifique des Etats Généraux de la Drépanocytose 2005 à Brazzaville, Congo et Membre du Conseil Economique, Social et Environnemental

La Françafrique, «l'Empire qui ne veut pas mourir»

Au moment des indépendances africaines, le vaste Empire français – les territoires des Antilles et de l'Océan indien, l'Union indochinoise, le Maghreb et la Mauritanie, l'Afrique occidentale française, l'Afrique équatoriale française, Madagascar, pour ne retenir que ceux-là – n'est plus désormais qu'un souvenir de l'histoire coloniale emplie de nostalgie.

La perte de cet empire entraîna irrémédiablement, pour la France, cela va de soi, une baisse substantielle de son pouvoir économique et de son influence dans le monde. Aussi, lorsque les anciennes colonies françaises d'Afrique accédèrent à l'indépendance, l'une des préoccupations politiques majeures des dirigeants de la Ve République, sera de faire en sorte que la France conserve son rang de puissance européenne. D'où la nécessité, pour elle, de consolider sa mainmise sur ses anciennes colonies africaines, afin de les maintenir rivées dans le giron de l'Etat métropolitain. Et ce maintien dans le giron de la métropole s'impose d'autant mieux que ces colonies possèdent les ressources naturelles (pétrole, gaz, uranium, cuivre, etc.) dont la France a besoin pour garantir son approvisionnement énergétique et soutenir son effort industriel. De cette volonté inflexible des dirigeants de la V^e République de conserver la présence de la France dans son ancien domaine colonial d'Afrique, voire de la renforcer, naîtra, chemin faisant, le système de la Françafrique.

L'Empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique (Editions du Seuil, 2021), une étude collective de près de mille pages, tente de rendre compte de l'évolution politique du système de la Françafrique, des années 1940 à nos jours.

Le terme Françafrique, nous dit l'étude, apparaît pour la première fois en 1945. Son promoteur fut le journaliste français Jean Piot, rédacteur en chef du journal L'Aurore, qui utilisa ledit terme dans un éditorial du 6 juin 1945.

Vers la fin des années 1980, le militant et intellectuel de gauche François-Xavier Verschave exhumera le terme et le fera passer dans le langage politique, avec la publication de son livre La Françafrique, le plus long scandale de la République (Stock, 1989).

La Françafrique, avec ses hommes liges et ses barbouzes, le sulfureux Jacques Foccart, Maurice Robert, Jean Mauriceau-Beaupré, Robert Bourgi, Robert Montoya et bien d'autres, se définit comme un «système de domination fondée sur une alliance stratégique et asymétrique entre une partie des élites



Jean José Maboungou

françaises et une partie de leurs homologues africains. Cette alliance, héritée d'une longue histoire coloniale, mêle des mécanismes officiels, connus, visibles, assumés par les Etats et des mécanismes occultes souvent illégaux (...) Ces mécanismes (...) permettent à ces élites franco-africaines de s'approprier et de se partager des ressources économiques, mais aussi politiques et symboliques, au détriment des peuples africains.» Une nouvelle fois, l'incontournable question du franc CFA (Communauté financière africaine) est mise en débat. Passant en revue les quatre principes sur lesquels repose le fonctionnement de la zone franc – le principe de la parité fixe vis-à-vis de la monnaie française, le principe de la liberté de transfert des capitaux, le principe de la garantie de convertibilité du Trésor

français et le principe des comptes d'opération, qui fait obligation pour les banques centrales africaines de déposer au Trésor français une partie substantielle de leurs réserves de change –, l'étude conclut que le système du franc CFA s'avère être au bout du compte un «outil essentiel de la domination de la France sur les ex-colonies d'Afrique subsaharienne.» Cette appréhension du système du franc CFA est difficilement contestable. Il faut cependant se poser une question à laquelle l'étude ne répond pas: combien de pays de la zone CFA, avec leurs Etats faillis pour certains, ont-ils la capacité hic et nunc ou à moyen terme, de créer une monnaie nationale, sans courir le risque de tomber dans une autre forme de dépendance monétaire qui prendrait la forme, par exemple, d'une «dolarisation» de l'économie?

L'étude aborde aussi l'épineuse question de l'endettement de l'Afrique: fin 2009, au cours d'un débat avec quelques responsables d'ONG à l'issue du sommet de Copenhague sur le climat, le Président français Nicolas Sarkozy tenait ce propos: «Alors que nous faisons – nous, c'est-à-dire la France et les autres créanciers internationaux, Ndlr – beaucoup d'efforts pour désendetter l'Afrique, la Chine est en train de la réendetter à la vitesse grand V.» Disons plutôt: la Chine ne réendette pas l'Afrique, ce sont les Etats

africains eux-mêmes qui, de par leurs choix économiques et budgétaires, s'endettent au-delà de leur capacité de remboursement.

La Chine serait-elle «en train d'enterrer la Françafrique, comme on serait enclin à le penser? Le rapport "Un partenariat pour l'avenir", élaboré à l'occasion du premier sommet Afrique-France de François Hollande, en décembre 2013, signale un reflux des investissements français en Afrique: «La France ne cesse d'y perdre des parts de marché. Sa part de marché a connu un recul continu depuis le début des années 2000, passant de 10,1 % en 2000 à 4,7 % en 2011. En cause, la Chine, bien sûr, mais aussi l'Inde ou encore les Etats-Unis.» En réalité, note l'étude, ce tassement des parts de marché ne se traduit pas pour autant par un reflux des investissements français en Afrique. En témoigne cette déclaration du président du Medef, le patronat français: «On entend souvent, ici et là, que nos entreprises seraient en retrait, mais il y a un effet trompe l'œil, confirme en juin 2021 le président du Medef Geoffroy Roux de Bézieux, dans les colonnes de Jeune Afrique. La réalité est simple: nos entreprises progressent et investissent en Afrique. Les chiffres sont clairs: en dix ans, les entreprises françaises ont doublé leurs stocks d'investissements, passant de 20 à 40 milliards d'euros.»

Les sujets abordés par l'étude puisent aux meilleures sources bibliographiques de la problématique franc-africaine, et couvrent un large spectre thématique. Aux origines de la Françafrique, les écrivains et le néocolonialisme, le génocide des Tutsis au Rwanda, la francophonie, le système Elf, l'aide publique au développement, les flux migratoires, la guerre contre le terrorisme, etc. Ce qui donne aux lecteurs de quoi se forger une idée rigoureuse et honnête de ce qu'est la Françafrique. «Je romprai avec la Françafrique, en proposant une relation fondée sur l'égalité, la confiance et la solidarité. Je relancerai la Francophonie», avait dit le Président François Hollande dans son projet présidentiel de 2012.

De son côté, le Président Emmanuel Macron avait déclaré à Marseille, lors de la campagne électorale en vue de la présidentielle de 2017: «Ce que nous allons faire dans le quinquennat, c'est surtout sortir d'un passé qui ne veut pas passer. Sortir des luttes fratricides qui affaiblissent la France, le Maghreb, l'Afrique. Sortir de la Françafrique.» Mais il faut bien l'admettre: ni l'un, ni l'autre n'ont osé secouer le grand cocotier de la Françafrique, dont les palmiers d'une fraîche verdure ondoient sereinement vers le ciel au gré du vent, semblant vouloir dire aux hommes qu'il a encore de beaux jours devant lui.

Jean José MABOUNGOU



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress
Coopération Congo – Banque Africaine de Développement



MINISTRE DE L'ENERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(Services de Consultants-Firmes)

Actualisation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social et le Plan d'Action de Réinstallation, élaborés en décembre 2012

Secteur : Energie
Réf. Accord de financement : N° 2100150028193
N° d'identification du Projet : P-CG-FA0-001
Date de l'avis : 22 juin 2022
Avis Spécifique n° : C12/2022/MEH-PERCO

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) pour couvrir le coût du Projet d'Electrification Rurale au Congo (PERCO), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Prêt pour financer le contrat d'un Consultant-firme chargé de réaliser l'«actualisation de l'étude d'impact environnemental et social et le plan d'action de réinstallation, élaborés en décembre 2012».

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent: (i) Faire la revue du rapport d'état de lieux fourni par le consultant individuel et validé par la cellule de projet, (ii) Procéder à l'actualisation des parties prenantes au projet sur l'ensemble des corridors des lignes, (iii) Collecter les données sur les aspects environnementaux significatifs le long des routes que vont côtoyer les futures lignes électriques de 33 kV et 35 kV à l'occasion des investigations de terrain, (iv) Reprendre le recensement des personnes qui seront potentiellement affectées par les travaux et mettre à jour la liste des biens et des personnes concernés par la réinstallation, (v) Actualiser le Plan d'Actions de Réinstallation abrégé ainsi que les

coûts de mise en œuvre, (vi) Mettre à jour la description de l'état initial des sites et de son environnement, (vii) Revoir, mettre à jour et enrichir l'analyse et l'évaluation des impacts du projet sur l'environnement, la santé et les aspects socio-économiques du milieu d'accueil, (viii) Revoir les mesures de prévention, d'atténuation et de compensation, en rapport avec les impacts potentiels identifiés, (ix) Examiner les impacts cumulatifs potentiels en tenant compte des autres initiatives prévues ou en cours dans la zone d'étude, (x) Elaborer le plan d'actions pour la prise en charge des Violences Basées sur le Genre (VBG) durant la période des travaux, (xi) Proposer le mécanisme des Gestions des Plaintes (MGP) pouvant survenir du fait de la mise en œuvre du projet, (xii) Mettre à jour le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et actualiser les couts de mise en œuvre.

La mission se déroulera à Brazzaville et aux zones d'intervention du projet, notamment suivant les axes : (i) Boundji/Okoyo et (ii) Djambala/Mbon & (iii) Ngoyo/Tchiamba-Nzassi et Madingou Brazzaville, pour une durée de 45 jours au maximum.

2. La Cellule d'Exécution du Projet invite les firmes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets intéressés doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, références des prestations similaires, disponibilité du personnel qualifié. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter

leurs chances de qualification.

4. les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection du consultant seront conformes aux «Règles et procédures pour l'utilisation des Consultants» de la Banque Africaine de Développement, édition 2008, révisée en juillet 2012», qui sont disponibles sur le site web à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du projet de le retenir sur la liste restreinte.

La procédure de sélection sera une Méthode de Sélection basée sur la Qualité du Consultant.

5. les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures d'ouverture des bureaux suivants: du lundi au vendredi, de 08h00 à 15h00, heure locale, (TU+1).

Cellule d'Exécution du Projet PERCO
À l'attention: Monsieur Rodolphe GOMBA,
Directeur de Projet
Place de la République (Ex Rond-point du CCF),
Immeuble du Ministère de l'Energie
et de l'Hydraulique (3ème étage bis),
BP : 2120, Brazzaville
Tel : +242 06 982 98 93 / 06 915 14 65
E-mail : projetperco13@gmail.com

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par mail à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 07 juillet 2022 à 12 heures précise, heure locale (TU+1) et porter la mention suivante: «AMI n° C12/2022/MEH-PERCO «Recrutement d'un Consultant en vue de l'actualisation des études environnementale et sociale et le plan d'action de réinstallation, élaborés en décembre 2012».

Le Directeur de PERCO,
Rodolphe GOMBA

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire titulaire d'office à Brazzaville, Résidence Les Flamboyants
Place de la Fontaine ex-Camp 15 août
Boîte postale: 2927, Brazzaville, République du Congo
Téléphone: (00242) 06 677 89 61
E-mail: salomonlouboula@gmail.com

ANNONCE LEGALE
L'ARCHER CAPITAL

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 460.000.000 F. CFA
SIEGE SOCIAL: 70, RUE DE LA MUSIQUE TAMBOURINEE,
IMMEUBLE CORAY-RESIDENCE, 2e ETAGE, BRAZZAVILLE-CENTRE-VILLE
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N°CG-BZV-01-2022-B14-00018

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu le 3 novembre 2021 en l'étude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et des Timbres de Baongo, à Brazzaville, le 12 Mai 2022, sous F°086/6 N°825, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes:

*Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration, régie par les présents Statuts et les dispositions de la Convention du 17 janvier 1992, portant harmonisation de la réglementation bancaire des Etats de l'Afrique Centrale et par l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés et du Groupement d'Intérêt Economique, modifié le 30 janvier 2014 pris en application du Traité OHADA révisé et entré en vigueur à compter du 5 mai 2014.

*Dénomination sociale: La société a pour dénomination L'ARCHER CAPITAL;

*Objet: La société a pour objet, en République du Congo et en tous Etats-Parties du traité OHADA;
- L'ingénierie financière;
- L'intermédiation financière;
- La conservation des titres et OPCVM;
- La gestion d'actifs financiers;
- Les conseils en financement et investissement.

La société peut s'intéresser, par voie d'apport, de cession, de fusion, de souscription, de prise de participation, d'intervention financière ou autrement à toutes sociétés, entreprises ayant un

objet similaire ou connexe, voire complémentaire à celui-ci dessus ou de nature à favoriser la réalisation de son objet.

L'objet social peut, en tout temps, être étendu ou restreint, mais sans toutefois en altérer l'essence par voie de modification des Statuts.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

*Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 70, Rue de la Musique Tambourinée, Immeuble CORAY-Résidence 2e étage, Centre-ville, République du Congo.

*Durée: La société L'ARCHER CAPITAL est constituée pour une durée de 99 années, à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier;

*Capital: Le capital social est fixé à 460.000.000 de FCFA, divisé en 4 600 actions de 100.000 F. CFA chacune, souscrites et libérées intégralement;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, Notaire titulaire d'office à Brazzaville, le 02 Novembre 2021, enregistrée à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de Baongo, à Brazzaville, le 12 Mai 2022 sous F°086/1 N°0819, il a été constaté

que toutes les actions souscrites ont été libérées intégralement;

Administration de la société: aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Constitutive du 03 Novembre 2021, les actionnaires de la société, agissant en vertu de la Loi et des statuts, ont décidé de nommer:

- La Société GENESIS FAMILY OFFICE, représentée par Monsieur MAKANY LUYINDULA Gilles Davy;
- La Société EDEN & VIE IMMO, représentée par Monsieur MAYINDOU-MA-MALELA LOUSSEMBO Krischnel;
- Monsieur TCHAMBA Gilles Wilème;

Et,
- Monsieur BANA MALELA Budry Cephax Welcome.
En qualité d'Administrateurs de la société L'ARCHER CAPITAL, pour une durée de deux (02) ans, à compter du 03 Novembre 2021.

Ladite Assemblée Générale a, en outre, décidé de nommer, pour une durée de deux (02) exercices sociaux:

- En qualité de Commissaire aux Comptes Titulaire: Monsieur MBADI Dieudonné, expert-comptable agréé, domicilié à Pointe-Noire, 80, Avenue NTETA, Quartier Côte-Sauvage ;
- En qualité de Commissaire aux Comptes suppléant: Le Cabinet SOCEC, agréé CEMAC SEC 058, N°ONEC 004, représenté par Monsieur KALI TCHIYEMBI Paulin, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire, 80, Avenue NTETA, Quartier Côte-Sauvage.

Aux termes des délibérations de la première réunion du Conseil d'Administration du 03 Novembre 2021, les Administrateurs ont décidé de nommer, pour une durée de 2 ans, Monsieur Gilles Wilème TCHAMBA, né le 10 Octobre 1985 à Brazzaville (CONGO), en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société;

- Madame YAUCAT-GUENDI née MAKANY Joanna Julie Nkubukulu Singumunu, née le 10 Décembre 1988 à Ris-Orangis (France), en qualité de Directrice Générale de la société L'ARCHER CAPITAL.

Dépôt légal des actes constitutifs a été entrepris le 20 Mai 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville par les soins du Notaire soussigné.

Immatriculation: La Société «L'ARCHER CAPITAL» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, le 20 Mai 2022, sous le numéro CG-BZV-01-2022-B14-00018. Pour insertion légale,

Maître Salomon LOUBOULA

LITTÉRATURE

Henri Djombo plonge sa plume dans le monde autochtone

«Gahi ou l'affaire autochtone», 203 pages, publié en 2022 aux éditions LC est le titre du dixième livre de l'écrivain et ancien ministre d'Etat Henri Djombo. Il a été présenté et dédicacé vendredi 17 juin dernier à Brazzaville. Sous la modération du docteur Rosin Loemba, la présentation du livre était assurée par le Pr Rony Yala Kouandzi, critique littéraire, par le Pr Mukala Kadima-Nzuji et le regard sociologique du roman par le docteur Ossere. Ont pris part à cet événement: Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations unies en République du Congo, les ambassadeurs du Cameroun et de Cuba et les férus de la littérature.

Gahi, l'Autochtone, et Joseph Niemo, le Bantou, sont les principaux personnages du récit. L'auteur conte une affaire qui se donne à lire comme un vibrant plaidoyer pour la reconnaissance mutuelle des deux peuples, en vue de leur coexistence harmonieuse. A lire Henri Djombo, la communauté internationale est préoccupée par la question autochtone. Dans ce sens, elle s'emploie à la résolution du différend entre autochtones et Bantous, en indiquant que les peuples concernés sont seuls aptes à tracer, en toute lucidité, le chemin à suivre en puisant en eux-mêmes les ressources nécessaires pour faire face aux différents défis qui se présentent à eux. C'est ainsi que Chris Mburu, invité à prendre la parole à cette présentation dédicacée, trouvait là une occasion de



La couverture du livre.

poursuivre le plaidoyer de son institution. «En m'accordant la parole... Henri donne, ici, par moi, l'opportunité aux Nations unies de poursuivre leur plaidoyer en faveur des peuples autochtones...», a-t-il souligné.



Henri Djombo dédicacant son livre.

Si pour le Pr Yala Kouandzi, à travers ses écrits et surtout par le tout dernier roman, Henri Djombo est, sans conteste, un écrivain du développement, le Pr Mukala Kadima-Nzuji, lui, estime que la question autochtone que l'auteur aborde dans son dernier ouvrage est l'une des thématiques majeures de la littérature de l'Afrique centrale...

A travers Gahi, l'Autochtone, et Niemo, le Bantou, Henri Djombo met l'accent sur la rencontre des deux communautés... deux communautés qui se rejettent, les Bantous discriminent les Autochtones et ces derniers se défendent pour survivre, etc. Pour le Pr Kadima-Nzuji, «tout le roman d'Henri Djombo consiste à montrer quelles sont les

conditions, les possibilités d'une rencontre réelle entre la communauté bantoue et la communauté des peuples autochtones... Nous avons là un roman d'actualité, qui pose un problème réel... Quelle est la condition de l'Autochtone aujourd'hui? Et le roman d'Henri Djombo essaie de répondre à cette question», selon lui.

A cela il faut ajouter l'importance que l'auteur accorde à la formation et à l'éducation qui fait que l'Autochtone s'ouvre à la modernité, à la connaissance. L'exemple de Gahi, l'Autochtone, qui se marie à Niemo et qui s'épanouit grâce à la formation trace une perspective vertueuse pour l'histoire.

Marcellin MOUZITA

IN MEMORIAM

Marcel BAVOUEZA-GUINOT, 30 ans déjà!

25 juin 1992- 25 juin 2022, il y a 30 ans, jour pour jour, disparaissait Marcel BAVOUEZA-GUINOT. Banquier, il a travaillé, trente ans durant, dans le groupe Crédit Lyonnais/Banque Commerciale Congolaise où il fut directeur. Doté de la fibre de la coopération et des affaires internationales, il avait représenté les banques du Congo à la Havane (Cuba), en avril 1988, dans le cadre de la coopération Congo-Cuba. Chevalier du micro, Marcel BAVOUEZA-GUINOT était producteur-présentateur de la célèbre émission de musique afro-latino-américaine "Rythmes Tropicaux", à la Voix de la Révolution



Marcel Bavoieza-Guinot "MonsieurTropic" (au milieu).

Congolaise. Cette émission qui était diffusée tous les dimanches matin avait fini par devenir la coqueluche des Congolais. Et avait valu à Marcel BAVOUEZA-GUINOT le pseudonyme de "Monsieur Tropic".

Marcel BAVOUEZA-GUINOT fut aussi président-fondateur de l'orchestre Kongo Rétro Band, en 1981, avec sa maison d'édition Universal Music.

Auteur, compositeur et interprète, Marcel BAVOUEZA-GUINOT a produit des chansons qui résonnent encore dans la conscience des Congolais: "Air fluvial", "Samedi soir", "7ème génération"... Membre-adhérent de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC), de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et du Bureau congolais du droit d'auteur (BCDA), Marcel BAVOUEZA-GUINOT était un homme avéré de culture.

Son souvenir reste vivace dans la conscience de nombreux Congolais, aussi bien au plan bancaire, radiophonique que musical. «MonsieurTropic, il faisait vibrer les micros de la radio», disait M. Corneille Moukala-Moukoko, ancien procureur général près la Cour d'appel de Brazzaville, lors d'une audience solennelle au Palais de justice.

Giscard BAVOUEZA-GUINOT

LU POUR VOUS

«Guide pratique pour les Congolais de l'étranger» de Jean Philippe Ngakosso

Secrétaire général de la Primature, Jean Philippe Ngakosso, ancien secrétaire général adjoint, chargé du département des Congolais de l'étranger au ministère des Affaires étrangères, vient de publier le «Guide pratique des Congolais de l'étranger». Il a fait découvrir les étapes administratives nécessaires à toute forme de séjour (loisir, professionnel, étudiant) pour les Congolais.

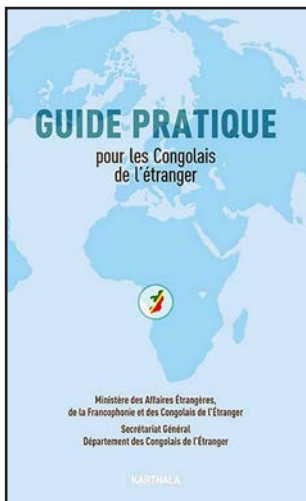
Paru en 2022 aux éditions Karthala, le «Guide pratique des Congolais de l'étranger» est conçu comme un outil d'informations et d'orientations sur les opportunités et les facilités offertes par le Congo, afin de favoriser l'implication des initiateurs de projets d'investissement, ainsi que la réalisation optimale de leurs ambitions dans le contexte national. Ce guide pratique, au caractère inédit, apporte les renseignements utiles aux Congolais aspirant à se déplacer ou à résider à l'étranger pour diverses raisons personnelles, familiales, professionnelles, ou encore pour les besoins d'études ou de formation.

Il est conçu comme un outil d'informations et d'orientations sur les opportunités et les facilités offertes par le Congo, afin de favoriser l'implication des initiateurs de projets d'investissement, ainsi que la réalisation optimale de leurs ambitions dans le contexte national. Établissant ainsi un pont entre les citoyens "expatriés" et leur pays d'origine, ce guide participe d'une dynamique positive et participative des Congolais de l'étranger aux enjeux socio-économiques historiques du Congo.



Jean Philippe Ngakosso

L'auteur présente ce «Guide pratique» comme étant en appui des missions dévolues au département des Congolais de l'étranger. Il permettra, entre autres, de centraliser les informations sur eux selon leur domaine d'activité, de proposer des stratégies visant à les encourager à s'impliquer dans le processus du développement national; de les engager à une réflexion sur les activités à mener par les institutions nationales, de favoriser le partage d'expériences, d'optimiser leur apport dans le développement du pays, de fa-



La couverture du livre

ciliter l'installation des structures des Congolais de l'étranger au Congo.»

Jean Philippe Ngakosso est diplômé des hautes études et recherches spécialisées de troisième cycle en sciences politiques à l'Université de Paris I Panthéon Sorbonne, détenteur d'un diplôme supérieur de hautes études de relations internationales. Il a occupé plusieurs fonctions, parmi lesquelles celle de directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, du ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation et du ministre de la Communication, chargé des relations avec le Parlement. Le secrétaire général de la primature a été également ambassadeur, secrétaire général adjoint du ministère des Affaires étrangères, chef de département des Congolais de l'étranger.

Cyr Armel YABBAT-NGO

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE
PROJET D'APPUI À L'INCLUSION PRODUCTIVE DES POPULATIONS VULNÉRABLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES

ACQUISITION, INSTALLATION ET CONFIGURATION DES EQUIPEMENTS BUREAUTIQUES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DES SERVICES DECONCENTRES

Date: 21 Juin 2022
Projet Telega
AO N°:001/2022/MASAH-UCP

1. Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), en vue de financer le projet d'appui à l'inclusion productive des populations vulnérables en République du Congo – TELEMA, et se propose d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre de l'acquisition, l'installation et la configuration d'équipements bureautiques au Ministère et dans les services déconcentrés à Brazzaville, Pointe-Noire et dans le Pool.

2. L'unité de coordination du projet Telega sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires intéressés pour fournir les équipements et prestations listés dans les spécifications du présent appel d'offres.

3. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la coordination du projet Telega au Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire (derrière le Commissariat Central), Téléphone: (+242) 06 975 84 98/ 05 558 89 93. Email: telema@affaires-sociales.gouv.cg de 09h00 à 14h00.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en langue française directement ou en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de «Cinquante Mille (50 000) Francs F. CFA» auprès de la Direction Générale des Affaires Sociales à l'adresse ci-dessus citée. Le paiement devra être effectué en espèces auprès de la comptable du projet TELEMA.

5. Les instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus, au plus tard, le 16 août 2022, à 14h00. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de «Un million trente-quatre mille deux cent cinquante (1.034 250) F. CFA» sous forme de caution bancaire délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

7. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours calendaires, à compter de la date limite de soumission.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus le 17 août 2022, à 10h00.

Fait à Brazzaville, le 21 Juin 2022.

Directeur Général des Affaires Sociales,
Coordonnateur du projet Telega.

Christian Roch MABIALA

STADE PRESIDENT ALPHONSE MASSAMBA-DEBAT

Accélérer les travaux pour obtenir l'homologation de la CAF

Les travaux de réhabilitation du temple du football congolais avancent, comme l'a constaté en fin de semaine dernière le ministre en charge des Sports, Hugues Nguélonlé. Mais il faut passer à la vitesse supérieure afin d'obtenir l'homologation définitive des instances internationales de football devant permettre à l'enceinte sportive d'accueillir à nouveau des matchs internationaux FIFA/CAF.

Le mythique Stade Président Massamba-Débat est en chantier de rénovation depuis le 5 mai 2022. Les premiers travaux réalisés par la société Zhengwei technique Congo et par l'opérateur du gazon synthétique ont satisfait partiellement l'inspecteur de la FIFA (Fédération internationale de football association) et de la CAF (Confédération africaine de football) qui, début juin, a délivré une homologation provisoire ayant permis à la FECOFoot d'y faire disputer le match Congo-Gambie comptant pour la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-Côte d'Ivoire 2023.

Hugues au chevet du stade

Le jeudi 16 juin dernier, le mi-



Des ouvriers au travail (Ph. Bruno)

nistre Hugues Nguélonlé a visité les coins et recoins du stade. Il a été heureux de voir le nouveau look de la loge des officiels où sont désormais aménagés des espaces VVIP, VIP 1 et 2. La qualité des sièges y a été améliorée avec l'installation de fauteuils aux couleurs nationales du pays répondant au confort recommandé. L'ancienne cabine de presse des années 60, 70 et 80 a été transformée en salon VVIP avec toutes les commodités exigées. Les vestiaires des arbitres et des équipes disposent désormais d'équipements modernes et de haute

qualité, du sol au plafond, en passant par les murs. La salle de conférence presse, la salle de contrôle antidopage, la salle du commissaire, la salle des ramasseurs de balle et les salles d'infirmerie ont été également rénovées et équipées. «Je constate que les travaux avancent normalement. La tribune est en train d'être refaite. Il nous reste à avoir le matériel qui est encore sous douane», commentait le patron du sport congolais.

A en croire le ministre, pour que le Stade Président Alphonse Massamba-Débat se transforme en bijou capable de rivaliser avec d'autres meilleurs stades

du continent, il va falloir passer à la phase 2 des travaux. Leur poursuite dépend d'un décaissement des fonds par le ministère des Finances. «Le ministère des Finances devra payer afin que nos amis chinois continuent les travaux pour que nous ayons l'homologation définitive», a souligné Hugues Nguélonlé. Pour décider la FIFA et la CAF, les travaux restant à mener concernent, entre autres, les entrées et sorties réservées au public. Le stade doit aussi, à terme, être équipé de contrôles d'accès électroniques, modernes et de système de comptage mécanique qui permettent d'analyser les données en temps réel et d'empêcher l'utilisation de tickets de contre-façon et le surpeuplement. «Les matériels de vidéosurveillance, les tourniquets avec le système informatisé et numérisé d'accès au stade, etc., ont été commandés», d'après Charles Makaya, directeur de cabinet du ministre en charge des sports. Il faut agir vite, car les prochaines échéances (les préliminaires des coupes africaines interclubs en août, et les deux prochaines journées des éliminatoires de la CAN 2023, en septembre) pointent à l'horizon.

G.-S.M.

NIARI

Relance du handball à Dolisie

Prélude au lancement des championnats départementaux de handball juniors et cadets le 23 juin prochain, Jonathan Bangola, président de la ligue du Niari, a organisé samedi 4 juin dernier une réunion de sensibilisation et d'information à l'intention des présidents et des secrétaires généraux des clubs existants. En présence de Diafara Sybranti Kao, 2^e vice-président de la FECOHAND (Fédération congolaise de handball). Au cours de la réunion, Jonathan Bangola a d'abord peint le triste décor

du jeu à sept dans le Niari : «Depuis la mise en place de notre bureau exécutif le 19 juillet 2019, je travaille seul avec le secrétaire général ; tous les membres du bureau ont déserté. Les jeunes de Dolisie manquent d'engagement pour la pratique de la discipline. Il n'y a pas de financement de la part de la tutelle, il n'y a non plus de sponsors au niveau local. Bref, tout nous manque pour l'épanouissement de cette discipline qui a fait jadis la fierté du département».

Puis le président a informé les re-



Jonathan Bangola

sponsables présents du début de la compétition : «La compétition communale dans les deux versions (juniors hommes et dames) débutera le 23 juin 2022. Les clubs doivent impérativement payer les droits de participation et fournir à la ligue les listes des athlètes pour permettre au secrétaire de les classer dans les différentes catégories, ce avant le lancement de la compétition. Chaque club devra assurer ses membres. Les visites médicales sont obligatoires pour chaque athlète avant de prétendre recevoir la licence de qualification. Le club devra donner à la ligue au moins une paire arbitrale». Jonathan Bangola a informé des innovations intervenues au niveau de la pratique de la discipline : «Pour ne pas être en marge des innovations intervenues au niveau du handball mondial, le bureau exécutif de la ligue en partenariat avec la direction technique nationale de la Fédération organisera du 21 au 22 juin un stage de renforcement des capacités à l'intention des encadreurs techniques, les délégués de table élargis à tous les pratiquants du handball au Niari», a-t-il conclu.

Equateur Denis NGUIMBI

FOOTBALL

SOS pour sauver deux anciennes gloires malades

D'anciens joueurs, parmi lesquels l'ex-milieu de terrain du CARA, Isidore Malonga-Bansimba "Rivet", en appellent à toutes les âmes de bonne volonté et aux autorités pour venir au secours de deux anciens internationaux congolais malades à Pointe-Noire.

Il s'agit de Maurice Ondjolet, dit FOM, médaillé d'or aux 1ers Jeux africains de 1965 et à la Coupe des Tropiques de 1962), puis entraîneur des Diables-Rouges (1975-1978), et de Joseph Matongo "Secousse-Griba", un des héros de Yaoundé 72 quand le Congo remporta la 8e Coupe d'Afrique des nations au Cameroun. Leurs proches craignent le pire ! "FOM" ("Fontaine" Ondjolet Maurice) et Matongo "Secousse-Griba" ne sont pas encore à l'article de la mort, mais ils n'en sont peut-être pas loin. Ils vivent reclus, presque «sans soutien» chez eux, à Pointe-Noire alors que leur état de santé est très préoccupant. Selon Malonga "Rivet", qui a conduit une délégation dans la capitale économique accompagnée d'une équipe de télévision locale, ils sont très souffrants depuis plusieurs mois. L'ancien ailier gauche "Secousse-Griba", particulièrement, «n'a plus la capacité de se mouvoir facilement», a constaté un journaliste. Quant à "FOM", il a été une fois de plus admis, lundi 20 juin, à l'hôpital militaire de Pointe-Noire, sa santé s'étant empirée ces der-



Maurice Ondjolet

niers jours. Seules les familles des deux anciennes gloires se relaient à leur chevet. Ils sont à bout de souffle, alors que les factures de médicaments s'amoncellent. Un SOS est ainsi lancé à toutes les âmes généreuses, afin de venir en aide à Maurice Ondjolet "FOM" (80 ans) et à Matongo "Secousse" (71 ans). «Il faut vite réagir. Nous attendons l'assistance de l'Etat, de nos dirigeants sportifs et de nous-mêmes, les anciens sportifs», a



Matongo "Secousse"

imploré Isidore Malonga-Bansimba "Rivet", via une télévision privée et les réseaux sociaux. Le 05 529 41 82 (pour Matongo "Secousse") et le 06 855 89 54 (pour Patricia, fille de Maurice Ondjolet) sont les contacts téléphoniques disponibles pour les personnes qui souhaiteraient leur donner un coup de main. Sauver le football, c'est sauver aussi ces anciennes gloires.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

HANDBALL. La Fédération congolaise de handball (FECOHAND) a procédé le 15 juin dernier au tirage au sort des groupes des championnats nationaux seniors, du 15 au 25 juillet 2022 à Brazzaville.

Huit équipes féminines s'affronteront dans deux groupes de quatre: Etoile du Congo, CARA, AS Otohô et Banko Sport (Groupe A) ; DGSP, Inter Club, Patronage de Pointe-Noire et Renaissance (Groupe B).

Les douze formations engagées dans la compétition masculine ont été réparties dans trois groupes : Etoile du Congo, Inter Club, 12 Indomptables, Bouenza I (Groupe A), Caiman, Avenir du rail, NHA Sport, Bouenza II (Groupe B), Pétrorsport, Patronage Pointe-Noire, Munisport et Tsongolaise (Groupe C).

FOOTBALL

Vive la Coupe nationale!

Un ouf de soulagement: la Coupe du Congo est relancée, après deux années (2020 et 2021) blanches. A cause de la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19. Les clubs de Ligue 1 entrent en lice ce week-end.

Le public sportif est heureux du retour de «sa» Coupe nationale dans le calendrier de la FECOFoot. La première édition eut lieu en 1977, l'année précédant le lancement par la CAF de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, compétition réservée aux clubs détenteurs de la Coupe nationale de leurs pays. La Coupe nationale n'existant pas au Congo, il fallait l'inventer pour désigner le représentant congolais. La Commission nationale de football (dirigée par Henri Emile Mondjo) mise en place après la dissolution de toutes les fédérations sportives nationales, le 6 juin 1977, par le ministre des Sports de l'époque, Jean-Baptiste Loutard, eut la géniale idée de donner naissance à la nouvelle compétition nationale. La première finale sourit aux militaires d'Inter Club, vainqueurs du



L'Etoile du Congo est le dernier vainqueur de la Coupe du Congo

CARA par 1-0, le 31 juillet 1977. Après un passage à vide à peine née, la Coupe nationale fut relancée en 1982 pour sa deuxième édition. Depuis, elle est entrée définitivement dans la vie courante des férus congolais de football. En dépit de sa mise en veilleuse pendant les événements politiques troubles de 1993 d'abord, de 1997, 1998 et 1999 ensuite.

La Coupe nationale est la plus grande compétition sportive nationale parce qu'intéressant tous les clubs du pays affiliés à la FECOFoot, contrairement au championnat national de Ligue 1 réservé à l'élite. La compétition permettait au vainqueur de disputer une compétition continentale, mais cette année elle est sans grand intérêt puisqu'il n'y a pas ce gain d'une place en Coupe de la Confédération. En effet, la finale devant se dérouler le 15 août prochain pour se conformer au décret de novem-

bre 1985 qui régit la compétition, cette échéance est au-delà de la date butoir fixée par la CAF afin de faire connaître le représentant congolais en compétition interclubs. Pour contourner cette difficulté, c'est le vice-champion national, Diables-Noirs, qui sera "africain".

Des voix s'élèvent, souhaitant que la finale de la Coupe du Congo se tienne plus tôt que prévu, au rythme du calendrier de la CAF. Pour éviter un manque d'intérêt évident de la part des clubs et une perte de toute son importance, du fait qu'elle ne donnerait plus droit à une coupe africaine interclub au vainqueur. C'est ainsi que bon nombre de férus de football prônent une refonte globale et du calendrier de la compétition et de sa formule, en plus de la hausse de la cagnotte réservée au vainqueur.

Jean ZENGABIO

ANNONCES

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE LA SANGHA
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE OUESSO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

**ANNONCE LEGALE
N°002/2022/OUESSO**

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Bureau de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisitions	Références cadastrales	Quartiers	Arrondissements	Requérants
01	2714 du 20/12/2021	Section A, bloc 112 ; Pile 8 ; Sup.: 434,81 m ²	Quartier Mindongo (Avenue Meking)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	Eglise des Assemblées De Dieu Du Congo (E.A.D.C.)
02	2575 du 04/09/2020	Section B, bloc 13/2 ; Pile 3 bis ; Sup.: 200,00m ²	Quartier Birah-kiem (Centre ville)	Arrondissement n°2 Nbindjo	BABOUNDA Sydney
03	2737 du 24/03/2022	Section C, bloc 32(ex 219) ; Pile 4(ex 34) ; Sup.:400,00 m ²	Quartier Birah-kiem (Zone Hopital Gén.)	Arrondissement n°2 Nbindjo	KANGA Lazare
04	2691 du 07/07/2021	Section A, bloc / ; Pile 3 ; Sup.: 400,00 m ²	Village Mbalouma (Zone Peke)	Sous-Pref. de MOKEKO	NDONG MEKA Aimée Madeleine
05	2749 du 19/04/2022	Section A, bloc / ; Pile 4 ; Sup.:500,00 m ²	Village Mbalouma	Sous-Pref. de MOKEKO	OBA Guy Paulin Nazaire
06	2742 du 04/04/2022	Section F, bloc 7 ; Pile 4 bis ; Sup.:529,00 m ²	Quartier Mometa (Ancienne Piste ANAC)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	MASSAMBA Piersyna Belvin
07	2756 du 04/05/2022	Section F(ex C), bloc 58; Pile 28 ; Sup.:159,98 m ²	Quartier Mometa ANAC (Zone Aeroport)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	IBARA Guy Bruno
08	2757 du 04/05/2022	Section E, bloc 187 ; Pile 4 ; Sup.: 573,75m ²	Quartier Ngongo (Zone Stade de Ouesso)	Arrondissement n°2 Nbindjo	DIMI Serge Guy Romain
09	2739 du 04/04/2022	Section I(ex H), bloc 54; Pile 520,521,522,527528529 ; Sup.:2400 m ²	Quartier Mindongo (Route de Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	YOKA Claudia Marie Clarisse
10	2738 du 04/04/2022	Section J, bloc 1 ; Pile 1 ; Sup.:10.000,00 m ² soit 1ha	Quartier Mindongo (Route de Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	YOKA NGUEKOH Franck Max Hervé
11	2744 du 11/04/2022	Section /, bloc / ; Pile / ; Sup.: 2.500,00 m ²	Village Ntam	Sous-Pref. de Souanké	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
12	2743 du 05/04/2022	Section B, bloc 13/3 ; Pile 4 ; Sup.: 400,00 m ²	Quartier Birah-kiem (Centre ville)	Arrondissement n°2 Nbindjo	NGOMBE Armando Félic
13	2751 du 20/04/2022	Section A, bloc / ; Pile 4,5,6,7 ; Sup.:1.600,00 m ²	Village Maboko (Route de Maboko)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	MALONGA BOUMAKANY Beatrice Fanny
14	2443 du 19/12/2018	Section F, bloc 44 ; Pile 5 ; Sup.: 847,75m ²	Quartier Mometa	Arrondissement n°1 Nzalangoye	HEBESSA Henriette
15	2619 du 07/01/2021	Section /, bloc / ; Pile / ; Sup.: 2.300,00m ²	Quartier n°5 Scierie	Communauté Urbaine de Souanké	KISSANGUI André
16	2765 du 17/05/2022	Section H, bloc 92; Pile 8 ; Sup.: 400,00m ²	Quartier Mindongo (ANAC 4e T)	Arrondissement n°1 Nzalangoye	OBARA Philippe
17	2758 du 10/05/2022	Section /, bloc / ; Pile / ; Sup.: 926,95m ²	Village Ntam	Sous-Pref. de Souanké	D.D. de la Centrale de l'Intelligence et de la Doc.
18	2451 du 21/01/2019	Section A, bloc / ; Pile 2 ; Sup.: 576,09 m ²	Quartier n°5 Scierie (Av. M. Nguabi)	Communauté Urbaine de Souanké	SINGA Jacques

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

**ANNONCE LEGALE N°401/2022/BZ-C
INSERTION LEGALE**

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	28556 du 20-04-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 499,61m ²	QUARTIER ISSOULI	POOL	KOUROUMA Norbert François
2	28229 du 07-03-22	Sect P12, bloc 39; Pile 1 (ex.2); Sup: 112,78m ²	2, RUE MBAMOU	6-BZV	GAMBOMI BONGAULE Paul Henri
3	28468 du 28-03-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 10.000,00m ² soit 1ha	VILLAGE NKOUO	POOL	D'ALEXIS Patrick Marie André
4	27699 du 04-10-21	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 200,00m ²	QUARTIER PAUL GAMB	POOL	SAMBY BOKOLE Margueritte Line
5	28496 du 1er-04-22	Sect P13, bloc 153; Pile 08bis; Sup: 191,20m ²	67BIS, RUE TELE (Q.58 MOUKONDO M. SOUKISSA)	5-BZV	AKOUALA Stella Sandrine
6	28300 du 09-03-22	Sect CL, bloc 18; Pile 02; Sup: 396,38m ²	AVENUE CONGO CHINE (OTIER 906 IMPOH MANIANGA)	9-BZV	ANDEMBE Gervais Narcisse
7	28625 du 06-05-22	Sect BD4 (exBG), bloc 67 (ex14), Pile 25bis (ex09), Sup: 190,86m ²	14, AVENUE DES FERMIER (QUARTIER KOMBO MATARI)	9-BZV	AMINA DZAKOMBA Franck Styvele
8	28642 du 11-05-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 815,66m ²	QUARTIER MILLE LOGEMENTS	POOL	NDION Séraphin
9	27045 du 14-04-21	Sect Zone non cadastrée; Sup: 507,95m ²	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NGUIE Rodrigue Sabas
10	20576 du 02-09-19	Sect P8, bloc 01; Pile 13; Sup: 228,30m ²	11, RUE MALIMA	4-BZV	OBAMI Lydie Clarisse
11	20477 du 1er-08-19	Sect P14, bloc 159; Pile 18 (ex.8); Sup: 288,58m ²	8, RUE ANGO	5-BZV	COMMUNAUTE MUSULMANE GUINEENNE
12	28544 du 14-04-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 241,49m ²	1, RUE SAINT JOSEPH (QUARTIER ITSALI)	7-BZV	ROBIN née NGOUYOU Estelle
13	28076 du 07-01-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 22.500,00m ² soit 2ha25are00ca	VILLAGE MASSA	POOL	Eglise Evangélique du Congo Consistoire de Brazzaville II
14	28521 du 07-04-22	Sect P2, bloc 66 ; Pile 05; Sup: 320,55m ²	52, RUE BANGALAS	3-BZV	Société Espoir d'Avril
15	28458 du 24-03-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 185,14m ²	AVENUE LE BLED (QUARTIER LE BLED)	7-BZV	Enfants EKENGUI OSSEBI
16	27153 du 10-15-21	Sect Zone non cadastrée; Sup: 544,66m ²	NGOUENE (OBONDO) OYO	CUVETTE	IPINGUI Emmanuel Ephrata Judi Caël
17	28457 du 24-03-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 152,95m ²	AVENUE LE BLED (QUARTIER LE BLED)	7-BZV	EKENGUI OSSEBI Lucie Yedyné
18	28632 du 09-05-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 104.011,50m ² soit 10ha40a11ca	VILLAGE DIEU LE VEUT	POOL	MONGO-BABACKAS Pierre Edouard
19	6937 du 17-12-12	Sect BJ, bloc -; Piles 7 et 8; Sup: 806,65m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	MPAN Placide
20	28526 du 11-04-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 260,40m ²	QUARTIER ISSOULI	POOL	ETIOU Geordeline Marina
21	28630 du 06-05-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 200,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE
22	28584 du 28-04-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 2.495,55m ²	VILLAGE MADZIELE CENTRE	POOL	KIBA NGAPOULA
23	28437 du 23-03-22	Sect P6, bloc 48; Pile 12 (ex.06); Sup: 217,24m ²	117, RUE LOUINGUI	5-BZV	ODOUBI-OTORO Franck Noah
24	27385 du 12-07-21	Sect P5, bloc 29; Pile 10 (ex.7); Sup: 434,31m ²	75, RUE OSSELE (QUARTIER BALAGA)	4-BZV	GATSE Jean André
25	28540 du 14-04-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 216,01m ²	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	DIALLO ABDOURAHAMANE
26	28655 du 13-05-22	Sect CJ (ex.BG), bloc 159 (ex.7), Pile 23 (ex.2), Sup: 200,00m ²	MASSANGO (QUARTIER IBALICO)	9-BZV	PROVOST Antoine Alexis et MOKOKO Stella Georgine
27	28654 du 13-05-22	Sect P7, bloc 95; Pile 14 (ex.148bis); Sup: 338,24m ²	148BIS, RUE VINDZA	4-BZV	N'JGL-IMMO SCI
28	28652 du 13-05-22	Sect P4, bloc 101; Pile 4bis; Sup: 120,50m ²	34, RUE MBOKO (QUARTIER GAIKA)	3-BZV	KANTAKO Oumar
29	28626 du 06-05-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 156,00m ²	CASE BARNIER	7-BZV	HELIOS TOWERS CONGO BRAZZAVILLE
30	27905 du 25-11-21	Sect Zone Rurale; Sup: 4.800,00m ²	VILLAGE MVOUA	POOL	NIANGA Philippe
31	28528 du 11-04-22	Sect P8, bloc 131 ; Pile 6; Sup: 389,02m ²	72, RUE DOLISIE (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	Succession ESSONGO Marcel
32	28514 du 07-04-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 381,54m ²	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NGAKOSSO IBARA S. et NGAKOSSO IBARA C. née OZANNE Y.
33	28289 du 03-03-22	Sect Zone non cadastrée; Sup: 200,00m ²	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	ONDONGO Davin Junior
34	28598 du 02-05-22	Sect CH, bloc 68 ; Pile 8; Sup: 830,74m ²	QUARTIER MASSANGO	9-BZV	ELION Jules
35	28658 du 16-05-22	Sect -, bloc -; Piles 3 et 4 ; Sup: 800,00m ²	DJIRI QUARTIER FLORENT TSIBA	POOL	ASSOCIATION LES TEMOINS DE JOHOVAH
36	28589 du 29-04-22	Sect -, bloc -; Pile Lot 25-97 ; Sup: 307,73m ²	"CLOS LINNENGUE 1" OWANDO (QUARTIER LIMINGUI)	CUVETTE	LEMBEMOKO IMOUA Esther Perpétue
37	12381 du 06-05-15	Sect -, bloc -; Pile 7 ; Sup: 406,95m ²	KINTELE	POOL	SI, LIXIN
38	28661 du 18-05-22	Sect P5, bloc 11 ; Pile 3 ; Sup: 406,35m ²	84, RUE MASSOUKOU	4-BZV	JAAFAR Hassan Ahmad
39	28700 du 27-05-22	Sect T, bloc 9 ; Pile 1bis (ex. 5) ; Sup: 601,30m ²	AVENUE DES RAILS (QUARTIER MPILA)	5-BZV	OKEMBAAYESSA Frantz Estel
40	28511 du 07-04-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup: 396,00m ²	QUARTIER UNIVERVITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	ENGOTI Brel Rocy
41	28522 du 07-04-22	Sect Zone non cadastrée ; Sup: 415,90m ²	QUARTIER ISSOULI	POOL	Société Espoir d'Avril
42	28520 du 07-04-22	Sect P8, bloc 48 ; Pile 13 (ex.8) ; Sup: 387,89m ²	19, RUE ITOUMBI	4-BZV	Société Espoir d'Avril
43	28114 du 20-01-22	Sect -, bloc -; Pile -; Sup: 400,00m ²	QUARTIER LIFOUA	POOL	KOUMOU OLE
44	26785 du 02-02-21	Sect Zone non cadastrée ; Sup: 800,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	MBOUAMBOUA Yvon Fridolin
45	28303 du 09-03-22	Sect P1, bloc 52 ; Pile 7 ; Sup: 325,61m ²	1TER MFOUA (POTO-POTO)	3-BZV	AMBETO Philippe Ludovic

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 20 juin 2022
Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA

BGFI Bank Congo a réalisé 5,6 milliards F.CFA de résultat net en 2021

BGFI Bank Congo a tenu le jeudi 16 juin 2022, à son siège, à Brazzaville, son Assemblée Générale ordinaire des actionnaires et son Conseil d'Administration pour faire le bilan des activités de gestion de la banque durant l'exercice 2021. Ces deux rencontres ont été co-présidées par M. Jean Dominique Okemba, Président du Conseil d'Administration de BGFI Bank Congo et M. Henri Claude Oyima, Président Directeur Général du Groupe BGFIBank.

Les deux réunions ont eu pour objet d'approuver les comptes de l'exercice. Selon les conclusions, le Président Directeur Général du Groupe BGFIBank a rassuré que les comptes de 2021 sont bons. Le total bilan est satisfaisant ; il est de près de 500 milliards de F.CFA. Le résultat net enregistré est de 5,6 Milliards de F.CFA.

«Le chiffre réalisé montre que l'année 2021 a été bonne, malgré le contexte économique difficile et malgré le contexte lié à la pandémie de la COVID-19, qui a fait que l'exercice 2021 n'a pas été au niveau de ce que nous avons souhaité. Mais nous avons relevé un résultat excellent dans le contexte que j'ai évoqué», a reconnu Henri Claude Oyima.

Pour le volume des financements accordés aux entreprises congolaises afin de répondre à leurs besoins, le Président Directeur Général du Groupe BGFIBank a dit: «Nous continuons à soutenir

toutes les entreprises. Quand j'ai parlé du total bilan de 500 milliards de F.CFA, ce sont les grandes entreprises, les petites et moyenne entreprises, y compris les particuliers, que nous avons accompagnés dans leurs besoins en financement.

Aujourd'hui, le contexte s'améliore, nous pouvons donc rassurer tous nos clients que BGFIBank Congo demeure la première banque du pays.

Quant aux perspectives 2022, nous avons un budget et un plan de reconquête. C'est un plan stratégique de dynamisation proposant la meilleure qualité de services qui soit et des offres adaptées, de renforcement de l'efficacité opérationnelle, de renforcement des dispositifs de contrôle interne pour couvrir l'ensemble des besoins des clients au Congo. BGFIBank Congo est la première banque au Congo. On ne peut pas être premier sans soutenir l'économie du pays. Avec le soutien de l'ensemble du conseil, BGFIBank



Jean Dominique Okemba et Henri Claude Oyima



Henri Claude Oyima et Yvon Serge Founqui DG BGFIBank Congo devant la presse



Pendant les travaux

Congo sera toujours la première banque dans tous les domaines. Première banque en termes des services, première banque en termes de volume, première banque en termes de représentation et de couverture de l'ensemble

du territoire national», a-t-il conclu.

BGFIBank Congo est présente depuis 22 ans au Congo. Elle soutient les grandes entreprises, les PME/PMI et leurs salariés dans leur financement. Les particuliers haut

de gamme, pour lesquels la banque met à disposition un ensemble de services de qualité, dans un espace moderne et confortable.

BGFIBank Congo propose à sa clientèle un ensemble de produits et services variés.

permettant à BGFIBank Congo d'entrevoir l'avenir avec optimisme. La Banque dispose actuellement de 15 points de vente et de 48 distributeurs automatiques de billets (DAB).



REPUBLIQUE DU CONGO



PDAC



BANQUE MONDIALE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE
UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT
D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DU CONTRÔLE ET DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE LA PISTE AGRICOLE MPIEME LA LOUILA, DANS LE DISTRICT DE MINDOULI, DEPARTEMENT DU POOL

N°001C/PDAC/2022

La République du Congo et l'Association Internationale de Développement (IDA), Groupe Banque Mondiale, ont signé, le 20 septembre 2017, un Accord de Financement, d'un montant de 100 millions de dollars US, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). Ce projet a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 13 juillet 2017 et est entré en vigueur le 30 avril 2018. Une partie des fonds du projet est réservée au contrôle et à la surveillance des travaux de réhabilitation de la piste agricole Mpiémé la Louila, dans le district de Mindouli, Département du Pool.

Les candidats qualifiés sont invités à présenter leur dossier de manifestation

d'intérêt pour l'exécution de ladite mission. Ils doivent avoir le profil suivant :

- être technicien en Travaux publics, Génie-civil, Génie-rural, Géologie appliquée ou équivalent, avec un diplôme minimum BAC+2 (fournir une photocopie du diplôme);

- avoir une expérience prouvée d'au moins trois (3) ans dans la conduite des missions similaires. La connaissance des mesures de sauvegarde environnementale et sociale est un atout. (fournir les certificats de travail/ Attestations de bonne fin de prestation/Contrats).

Le dossier comprend entre autres :

- une lettre de motivation dûment signée

adressée au Coordonnateur National du PDAC;

- un Curriculum Vitae détaillé.

La durée de la mission est de 6 mois.

Le consultant individuel sera sélectionné selon la méthode de comparaison des CV, conformément aux Directives de la Banque mondiale relatives à la « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de janvier 2011 révisées en juillet 2014 ».

Les termes de référence détaillés peuvent être consultés ou retirés à l'Unité Nationale de Coordination du PDAC. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au plus tard, le jeudi 30 juin 2022, à l'Unité Nationale de Coordination du Projet, sise Boulevard Denis SassouNguesso, Mpila/Brazzaville – République du Congo, Tél: (242) 06 858 88 88; E-mail: pdacmaep@gmail.com, les jours ouvrables, de 8 heures à 16 heures 00.

Fait à Brazzaville, le 14 juin 2022

Le Coordonnateur National,

Isidore ONDOKI